

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 649**14 septembre 1998****SOMMAIRE**

Audiex S.A., Luxembourg	page 31127	Juniper Investment S.A., Luxembourg	31128, 31130
(La) Coiffe II, S.à r.l., Dalheim	31132	Kowa S.A., Luxembourg	31132
E.S.G., Europäisches Sicherheitsglas Kontor S.A., Luxembourg	31106	Labora, S.à r.l., Steinsel	31130, 31131
European Public Policy Advisers Group S.A., Luxembourg	31106	LDR S.A., Luxembourg	31132
Exambela S.A., Luxembourg	31106	Letzeburger Liesmapp, S.à r.l., Dudelange	31133
Filtec, S.à r.l., Luxembourg	31111, 31112	Linden Investment S.A., Luxembourg	31133, 31135
Financière Trois G. S.A., Luxembourg	31106	Logana Holding S.A., Luxembourg	31133
Financial Trusters & Factors Corporation S.A.H., Luxembourg	31108	Logana Immobilien S.A., Luxembourg	31133
Fina Strassen, S.à r.l., Strassen	31107	Luce Holding S.A., Luxembourg	31135
Fleur de Lys S.A., Luxembourg	31108	Lumax International Holding S.A., Luxbg	31136, 31137
Franclada S.A., Luxembourg	31106	Lumec S.A., Luxembourg	31137
Frankfurter Volksbank eG, Niederlassung Luxembourg, Luxembourg	31112	Luxaviation S.A., Findel	31131
Frigilux S.A.	31109	Luxembourger Kapitalanlagegesellschaft S.A., Luxembourg	31138
Fructilux, Sicav, Luxembourg	31110	Luxinter Ré S.A., Senningerberg	31138
Frühling S.A.H., Luxembourg	31111	Manico (Holdings) S.A., Luxembourg	31139
Fugato S.A., Luxembourg	31112	Motwit S.A., Luxembourg	31139
Garage des Trois Frontières, S.à r.l., Pétange	31113	MR Holding S.A., Luxembourg	31139
Garanti Bank (Luxembourg Branch), Luxembg ..	31113	M.V.S., S.à r.l., Luxembourg	31136
Gaza Holding S.A., Luxembourg	31112	N.A.P.I. Holding S.A., Luxembourg	31138
Gelins S.A., Senningerberg	31113	Naftofina Holding S.A., Luxembourg	31139
Gestec Luxembourg S.A., Luxembourg	31114	Navarino S.A., Luxembourg	31140
Greenfin Holding S.A., Luxembourg	31115	New England Capital S.A., Luxembourg	31139
Green Luxembourg S.A., Luxembourg	31114	Norfin Réassurance S.A., Senningerberg	31140
Guam S.A.H., Luxembourg	31114	North Atlantic Financial Holdings S.A., Luxembg	31141
G.W.L. Invest S.A., Luxembourg	31119	Novophalt Overseas S.A., Luxembourg	31141
Harrison & Heyer Associates S.A., Altwies	31117	Novophalt S.A., Luxembourg	31141
Heather Holding S.A., Luxembourg	31115	Oceana Holding S.A., Luxembourg	31140
(Les) Héliculteurs Luxembourgeois, S.à r.l., Luxembourg	31132	Opera Prima S.A., Strassen	31135
Hiéroglyphe Design, S.à r.l., Luxembourg	31116	Overseas Company Registration Agents (Luxembourg) S.A., Luxembourg	31140
H2O Investissements et Finance S.A., Luxembourg	31118	Palais de l'Outilsage, S.à r.l., Luxembourg	31141
I.A.L., GmbH, Luxembourg	31119	Palazzo Luxembourg S.A., Luxembourg	31143
Illinois S.A., Luxembourg	31119	Polichem S.A., Luxembourg	31145, 31146
Immobilière Match S.A., Strassen	31120	Proceram S.A., Luxembourg	31141, 31142
Indocam Asian Growth Management Company S.A., Luxembourg	31123, 31124	Procera S.A., Luxembourg	31142
Industrial Venturers Europe S.A., Mamer	31120	Profilux S.A., Capellen	31147
ING INT, ING International, Sicav, Strassen	31120	Profilux II S.A., Capellen	31148
Inhalux S.A., Luxembourg	31116, 31117	Publicité et Média S.A., Luxembourg	31146
Insurance & Reinsurance Consultant Agency S.A., Luxembourg	31127	Publi-Graphics Holding S.A., Luxembourg	31146
Intercontinental Stock Exchange, S.à r.l., Luxembourg	31127	RB Investissements S.A., Luxembourg	31150
Intrawest Luxembourg S.A., Luxembourg	31120, 31123	RB Patrimonium S.A., Luxembourg	31150
IPI - Investissement et Partenariat Industriel S.A., Luxembourg	31125, 31126	Rea Fin S.A., Senningerberg	31152
Itaca S.A., Luxembourg	31119	S.A.F.E. S.A., Luxembourg	31152
Jalfin S.A., Luxembourg	31126	Santana Invest, S.à r.l., Hesperange	31132
Japan Dynamic Fund, Sicav, Luxembourg	31131	Security Capital (EU) Management Holdings S.A., Luxembourg	31149
Jouets Jactal, S.à r.l., Foetz	31128	Security Capital (EU) Management S.A., Luxembg	31149
		Segemil S.A., Luxembourg	31149
		SEIF, Société Européenne d'Investissement Financier S.A., Luxembourg	31151, 31152
		Sibiti S.A., Luxembourg-Strassen	31150, 31151
		Socal, S.à r.l., Luxembourg	31147
		Sodures, S.à r.l., Dudelange	31147

E.S.G., EUROPÄISCHES SICHERHEITSGLAS KONTOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 17, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 42.306.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 1998, vol. 508, fol. 29, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1998.

(27029/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

EUROPEAN PUBLIC POLICY ADVISERS GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 34.722.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale tenue à Luxembourg en date du 18 juin 1998 au siège social de la société que la résolution suivante a été prise:

L'assemblée a décidé de nommer les administrateurs suivants jusqu'en 2000:

- Monsieur Per Utterback, administrateur de société, demeurant à Stockholm (Suède);
- Madame Elisabeth Spencer, administrateur de société, demeurant à Churt, (Grande-Bretagne)

L'assemblée a décidé de nommer l'administrateur suivant jusqu'en 1999:

- Monsieur Laurent Chokouale-Datou, administrateur de sociétés, demeurant à Bruxelles, (Belgique)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 1998.

*Pour EUROPEAN PUBLIC POLICY
ADVISERS GROUP S.A.*

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 1998, vol. 509, fol. 15, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(27030/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

EXAMBELA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 51.422.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 1998, vol. 509, fol. 11, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société EXAMBELA S.A.

Signature

(27031/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

FINANCIERE TROIS G., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 32.946.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 1998, vol. 509, fol. 11, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FINANCIERE TROIS G.

Signature

(27038/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

FRANCLADA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 53.393.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 1998, vol. 509, fol. 11, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FRANCLADA S.A.

Signature

(27040/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

FINA STRASSEN, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: Strassen, 4, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 45.715.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le trente avril.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

Monsieur François Wallenborn, employé privé, demeurant à L-8606 Bettborn, 31, rue Principale.

Lequel comparant déclare être, en vertu d'une cession de parts sous seing privé à la valeur nominale, le seul associé de la société à responsabilité limitée unipersonnelle FINA STRASSEN (anc. WALLENBORN III), avec siège social à Strassen, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 30 novembre 1993, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C en date du 25 janvier 1994, numéro 30.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 30 décembre 1994, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, en date du 4 mai 1995, numéro 229.

L'associé unique prie le notaire instrumentaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique donne décharge aux gérants administratifs, Mademoiselle Martine Mehlen et Monsieur Paul Salhani. Il reste seul et unique gérant de la société.

Deuxième résolution

Suite à la prédite cession de parts sous seing privé, l'associé unique a prié le notaire instrumentaire de documenter la refonte des statuts comme suit:

STATUTS

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives, en particulier celle du 28 décembre 1992 relative à la société à responsabilité limitée unipersonnelle, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet l'exploitation d'une station d'essences, la vente d'huiles et graisses pour véhicules automoteurs, ainsi que l'exploitation d'un commerce d'épicerie et tous les accessoires de la branche.

En général la société pourra faire toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales, industrielles ou financières ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

Art. 3. La société prend la dénomination de FINA STRASSEN.

Art. 4. Le siège social est établi à Strassen. Il pourra être transféré en tout autre lieu par décision de l'associé unique.

Art. 5. La durée de la société est indéterminée. Elle commence à compter du jour de sa constitution.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- Flux), représenté par cinq cents (500) parts sociales, d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- Flux) chacune.

Art. 7. Les cessions de parts à des non-associés doivent être constatées par un acte notarié ou sous seing privé.

Lorsque la société comporte plus d'un associé, les cessions ne sont opposables à la société et aux tiers qu'après qu'elles ont été signifiées à la société ou acceptées par elle dans un acte notarié conformément à l'article 1690 du Code civil.

Art. 8. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé.

Art. 9. Les créanciers personnels, ayants droit ou héritiers de l'associé ne pourront pour quel que motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés et révoqués par l'associé unique ou, selon le cas, les associés, le(s)quel (s) fixe(nt) la durée de leur mandat.

Le ou les gérants sont révocables ad nutum.

A défaut de disposition contraire, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

Art. 11. L'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée des associés.

Les décisions de l'associé unique prises dans le domaine visé à l'alinéa 1^{er} sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans les conditions normales.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui (eux) au nom de la société.

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un de chaque année.

Art. 14. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. L'associé ou les associés peut/peuvent prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée des associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les dispositions légales de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée, s'appliquent.

Déclaration

L'associé unique entend donner à la résolution qui précède effet au 31 décembre 1997.

Dont acte, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: F. Wallenborn, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 4 mai 1998, vol. 405, fol. 51, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 19 mai 1998.

E. Schroeder.

(27036/228/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

FINANCIAL TRUSTERS & FACTORS CORPORATION S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R. C. Luxembourg B 37.911.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 25, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 mai 1998

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultat de l'exercice	1.343.017,- LUF
- Résultats reportés	4.068.141,- LUF
Total disponible	<u>5.411.158,- LUF</u>

AFFECTATION 1997

- Dotation à la réserve légale	0,- LUF
- Distribution de dividendes	2.000.000,- LUF
- Résultats reportés	<u>3.411.158,- LUF</u>
Total	5.411.158,- LUF

Composition du Conseil d'Administration:

- M. Romain Bontemps, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg;
- M. Marc Hilger, conseiller fiscal, demeurant à Luxembourg;
- M. Ronald Weber, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

ABAX, S.à r.l., avec siège à Luxembourg, 6, place de Nancy.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.C.

Experts Comptables & Fiscaux

Réviseurs d'Entreprises

(27037/592/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

FLEUR DE LYS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 21.947.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 22, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour la société

FLEUR DE LYS S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(27039/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

FRIGILUX S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 34.304.

Extrait des minutes des Assemblées Générales extraordinaires tenues en date du 7 mai 1998

1. L'assemblée décide de mettre fin au mandat de Monsieur Duwez en tant qu'administrateur de la société.
2. L'assemblée décide de procéder à la fermeture de son établissement stable en Belgique, Avenue Reine Astrid, 1, B-1440 Wauthier-Braine.
3. L'assemblée prend acte de la démission de M. J. Brihay et de R. Verhoeven en tant qu'administrateur de la société.
4. L'assemblée nomme en tant qu'administrateurs de la société:
QUALITY REFRIGERATION MANUFACTURERS Ltd - Dublin - Ireland représentée par Monsieur N. Foley;
Monsieur J. W. Grassick - La Colonette à Sark;
Monsieur S. P. Elmont - La Frégondée à Sark.

Les mandats des administrateurs nouvellement nommés prennent cours le 8 mai 1998 pour se terminer avec l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2004.

Luxembourg, le 30 juin 1998.

Pour la société
FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.C.
Experts-comptables
Réviseurs d'entreprises

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 25, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27042/592/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

FRUCTILUX, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 26.728.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le trois juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanen, agissant en remplacement de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, lequel dernier restera dépositaire de la minute.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société d'investissement à capital variable FRUCTILUX, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 30 octobre 1987, publié au Mémorial, Recueil Spécial C numéro 340 du 24 novembre 1987 et dont les statuts furent modifiés suivant actes notariés, en date du 14 novembre 1989, publié au Mémorial, Recueil C numéro 380 du 20 décembre 1989 et en date du 26 septembre 1997, publié au Mémorial, Recueil C numéro 2 du 2 janvier 1998.

L'assemblée est ouverte à 10.30 heures sous la présidence de Monsieur Yannick Kaufman, employé privé, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Erwan Corlay, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Muriel Tixier, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Ajout à l'article 18 des statuts d'un texte de la teneur suivante: «L'Assemblée Générale peut allouer aux Administrateurs, en rémunération de leur activité, une somme fixe annuelle au titre de tantième et/ou jetons de présence, dont le montant est porté aux frais généraux de la société et qui est réparti à la discrétion du Conseil entre ses membres.

En outre, les administrateurs peuvent être indemnisés des dépenses engagées pour la société dans la mesure où celles-ci sont jugées raisonnables par le Conseil d'Administration.

Les rémunérations éventuelles du Président, des Administrateurs, du secrétaire du Conseil d'Administration, des délégués du Conseil, Directeurs, Fondés de pouvoirs, sont déterminés par le Conseil d'Administration.

2. Divers.

II. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée par publications contenant l'ordre du jour faites au Mémorial C, au Letzebuurger Journal et au Tageblatt Zeitung des 30 avril 1998 et 18 mai 1998.

Les convocations afférentes sont déposées sur le bureau de l'assemblée.

III. - Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

IV. - Qu'il résulte de la liste de présence que 22.634 actions seulement sont représentées.

Mais une première assemblée ayant le même ordre du jour tenue devant le notaire Gérard Lecuit, en date du 24 avril 1998 n'a pu délibérer valablement, le quorum légal n'ayant pas été réuni.

La présente assemblée peut donc délibérer valablement quel que soit le nombre des actions représentées conformément à l'article 67 alinéa 5 du texte coordonné sur les sociétés commerciales.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide d'ajouter à l'article 18 des statuts un texte de la teneur suivante: «L'Assemblée Générale peut allouer aux Administrateurs, en rémunération de leur activité, une somme fixe annuelle au titre de tantième et/ou jetons de présence, dont le montant est porté aux frais généraux de la société et qui est réparti à la discrétion du Conseil entre ses membres.

En outre, les administrateurs peuvent être indemnisés des dépenses engagées pour la société dans la mesure où celles-ci sont jugées raisonnables par le Conseil d'Administration.

Les rémunérations éventuelles du Président, du secrétaire du Conseil d'Administration, des délégués du Conseil, Directeurs, Fondés de pouvoirs, sont déterminés par le Conseil d'Administration.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Y. Kaufman, E. Corlay, M. Tixier, J.-J. Wagner.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 1998, vol. 108S, fol. 51, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 29 juin 1998.

G. Lecuit.

(27043/220/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

FRUCTILUX, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg,

R. C. Luxembourg B 26.728.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 29 juin 1998.

G. Lecuit.

(27044/220/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

FRÜHLING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt-quatre avril.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding FRÜHLING, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 21 août 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 676 du 3 décembre 1997.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Philippe De Patoul, employé privé, L-2210 Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Blanca Torrente, employée privée, L-2210 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Sandrine Lemerchie employée privée, L-2210 Luxembourg.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Constatation de la libération intégrale des mille trois cents (1.300) actions émises lors de la constitution de la société en date du 21 août 1997.

2.- Augmentation du capital social à concurrence de neuf millions de francs (9.000.000,-) par apport en espèces, pour le porter de son montant actuel de treize millions de francs (13.000.000,-) à vingt-deux millions de francs (22.000.000,-) par l'émission de neuf cents (900) actions nouvelles.

3.- Souscription et libération des actions ainsi créées.

4.- Augmentation du capital social autorisé à concurrence dix millions de francs (10.000.000,- LUF) pour le porter de son montant actuel de vingt millions de francs (20.000.000,- LUF) à trente millions de francs (30.000.000,- LUF).

5.- Modification subséquente de l'article trois des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée constate que les mille trois cents (1.300) actions émises lors de la constitution de la société en date du 21 août 1997, sont actuellement entièrement libérées.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de neuf millions de francs (9.000.000,- LUF), par apport en espèces, pour le porter de son montant actuel de treize millions de francs (13.000.000,- LUF) à vingt-deux millions de francs (22.000.000,- LUF) par l'émission de neuf cents (900) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

Troisième résolution

Les neuf cents (900) actions nouvelles sont souscrites et entièrement libérées par des versements en espèces par les actionnaires fondateurs, de sorte que la somme de neuf millions de francs (9.000.000,- LUF) se trouve à la disposition de la société, preuve en ayant été rapportée au notaire instrumentaire.

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social autorisé à concurrence de dix millions de francs (10.000.000,- LUF) pour le porter de son montant actuel de vingt millions de francs (20.000.000,- LUF) à trente millions de francs (30.000.000,- LUF).

Cinquième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article trois alinéa 1 et alinéa 3 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

«**Art. 3. Alinéa 1.** Le capital social est fixé à vingt deux millions de francs (22.000.000,- LUF), représenté par deux mille deux cents (2.200) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.»

«**Art. 3. Alinéa 3.** Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social pour le porter de son montant actuel à trente millions de francs (30.000.000,- LUF).

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges de toutes espèces qui incombent à la société à la suite de cette augmentation de capital s'élève à environ cent quarante mille francs (140.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: P. De Patoul, B. Torrente, S. Lemerrier, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 29 avril 1998, vol. 405, fol. 46, case 7. – Reçu 90.000 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 7 mai 1998.

E. Schroeder.

(27045/228/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

FRÜHLING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 30 juin 1998.

E. Schroeder.

(27046/228/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

FILTEC, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

H. R. Luxembourg B 52.035.

Im Jahre eintausendneunhundertachtundneunzig, am siebten April.

Vor Notar Edmond Schroeder, mit Amtssitze zu Mersch.

Ist erschienen:

Die Aktiengesellschaft schweizerischen Rechts FISOTEC A.G., mit Sitz in CH-Zug, hier vertreten durch Herrn Joseph Treis, Wirtschaftsprüfer, wohnhaft in L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie, auf Grund einer beigefügten Vollmacht.

Der Komparent erklärt auf Grund von Anteilsabtretungen unter Privatschrift zum Nominalwert, alleiniger Gesellschafter zu sein der Gesellschaft mit beschränkter Haftung FILTEC, S.à r.l., mit Sitz in Luxembourg, gegründet laut Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar, am 16. August 1995, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C vom 26. Oktober 1995, Nummer 548.

Der Komparent bittet den instrumentierenden Notar folgendes zu beurkunden:

Auf Grund von Anteilsabtretungen unter Privatschrift zum Nominalwert, sind alle Anteile nun gehalten von der Gesellschaft FISOTEC A.G. und der alleinige Gesellschafter beschliesst Artikel 5, Absatz 3 der Satzung abzuändern und ihm fortan folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 5. Absatz 3.** Alle Anteile wurden gezeichnet von FISOTEC A.G., mit Sitz in CH-Zug.»

Worüber Urkunde, aufgenommen und geschlossen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: J. Treis, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 14 avril 1998, vol. 405, fol. 35, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Für gleichlautende Ausfertigung, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Mersch, den 24. April 1998.

E. Schroeder.

(27032/228/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

FILTEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 52.035.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 30 juin 1998.

E. Schroeder.

(27033/228/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

FRANKFURTER VOLKSBANK eG, NIEDERLASSUNG LUXEMBURG.

Gesellschaftssitz: Luxembourg, 36, boulevard Joseph II.

H. R. Luxembourg B 42.026.

Der Jahresabschluß der FRANKFURTER VOLKSBANK eG, Frankfurt, für das Geschäftsjahr 1997 wurde am 29. Juni 1998 unter vol. 509, fol. 6, case 10, registriert und beim Handelsregister hinterlegt.

(27041/000/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

FUGATO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 54.998.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 1998, vol. 508, fol. 90, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1998.

Pour FUGATO S.A.
Signature

(27047/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

FUGATO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 54.998.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 1998, vol. 508, fol. 90, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 1998.

Pour FUGATO S.A.
Signature

(27048/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

GAZA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 39.019.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 21, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet.

GAZA HOLDING S.A.
Signature Signature
Deux Administrateurs

(27052/518/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

GARAGE DES TROIS FRONTIERES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4701 Pétange, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 48.642.

Le bilan au 12 mai 1997, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 30 juin 1998, vol. 310, fol. 18, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour GARAGE DES TROIS FRONTIERES, S.à r.l.

(27049/597/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

GARANTI BANK, (LUXEMBOURG BRANCH).

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 44.704.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 1998, vol. 509, fol. 12, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1998.

M. Agabeyoglu J. Lemaire

(27050/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

GARANTI BANK, (LUXEMBOURG BRANCH).

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 44.704.

Informations relatives à la succursale de TURKYE GARANTI BANKSIA.S.

63, Büyükdene Caddesi, Maslak, 80670 Istanbul/Turquie

- Publication des statuts au Mémorial du 16 Octobre 1993 pages 23196 à 23201.

- Direction de la succursale:

M. Murat Agabeyoglu, Branch Manager

M. Jean Lemaire, Local Manager

- Répartition des bénéfices de la succursale en 1997:

Résultat net USD 967.700,-

Réserve légale USD 48.385,-

Enregistré à Luxembourg, vol. 509, fol. 12, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27051/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

GELINS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 53.199.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 25, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Signature.

(27053/689/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

GELINS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 53.199.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12 juin 1998**Nomination*

Le mandat du Réviseur d'Entreprises COMPAGNIE FIDUCIAIRE est reconduit à l'unanimité jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 25, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27054/689/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

GESTEC LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2514 Luxembourg, 19, rue Jean-Pierre Sauvage.
R. C. Luxembourg B 57.339.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 15 juin 1998, vol. 508, fol. 50, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour la S.A. GESTEC LUXEMBOURG
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(27055/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

GREEN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue G. Kroll.
R. C. Luxembourg B 52.633.

Le bilan au 31 décembre 1997 approuvé par l'Assemblée Générale du 16 juin 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 508, fol. 24, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 juillet 1998.

(27060/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

GUAM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 48.360.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 28 mai 1998, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 3 juin 1998, volume 835, folio 7, case 5, que la société anonyme holding GUAM S.A., ayant son siège social à L-2233 Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 48.360, constituée suivant acte reçu en date du 28 juillet 1994, publié au Mémorial C, numéro 474 du 22 novembre 1994, au capital social de LUF 1.250.000,- (un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois) représenté par 1.250 (mille deux cent cinquante) actions d'une valeur nominale de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) chacune, intégralement libérées, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme holding GUAM S.A., prédésignée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Belvaux, le 18 juin 1998.

J.-J. Wagner
Notaire

(27061/239/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

GREENFIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2017 Luxembourg, 11, boulevard Charles Marx.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le dix avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en remplacement de Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, auquel dernier restera la présente minute.

A comparu:

Madame Sylvie Theisen, consultant, demeurant à Luxembourg,
agissant en sa qualité de mandataire de la société GREENFIN HOLDING S.A,
en vertu d'une délégation de pouvoirs consentie par le conseil d'administration en date du 8 avril 1998, dont une copie restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentaire d'acter les déclarations suivantes:

I. - GREENFIN HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, a été constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 21 février 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 297 du 13 juin 1997.

II. - Le capital souscrit de la société est de quarante mille US dollars (40.000,- USD), représenté par quatre cents (400) actions de cent US dollars (100,- USD) chacune.

Lors de la constitution de la société, le conseil d'administration a été autorisé à augmenter le capital à concurrence de quatre cent soixante mille US dollars (460.000,- USD) pour le porter de son montant initial de quarante mille US dollars (40.000,- USD) à cinq cent mille US dollars (500.000,- USD) par l'émission de quatre mille six cents (4.600) actions de cent US dollars (100,- USD) chacune, jouissant des mêmes droits que les actions existantes. En conséquence,

il est autorisé à réaliser cette augmentation de capital, spécialement à émettre les actions nouvelles en une ou plusieurs fois et par tranches, à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles, à déterminer les conditions de souscription et de libération, à faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires, enfin à arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution, à faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin, à mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 15 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la loi.

III. - Par résolution prise par le conseil d'administration en date du 8 avril 1998, le conseil a décidé de procéder à une première tranche d'augmentation de capital par la souscription de mille huit cents (1.800) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent US dollars (100,- USD) chacune, entièrement libérées, de sorte que le capital social se trouve augmenté à concurrence de cent quatre-vingt mille US dollars (180.000,- USD) et passe de quarante mille US dollars (40.000,- USD) à deux cent vingt mille US dollars (220.000,- USD).

Toutes les actions nouvelles ont été libérées intégralement en espèces et souscrites par la société C.C.M (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à Luxembourg, la preuve en ayant été rapportée au notaire instrumentaire.

IV. - Suite à cette augmentation de capital, l'article 3, premier alinéa des statuts aura la teneur suivante:

«**Art. 3. 1^{er} alinéa.** Le capital social est fixé à deux cent vingt mille US dollars (220.000,- USD), divisé en deux mille deux cent (2.200) actions de cent US dollars (100,- USD) chacune.»

Evaluation du capital

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de l'augmentation de capital est évalué à six millions sept cent cinquante-neuf mille cent quatre-vingts francs luxembourgeois (6.759.180,- LUF).

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges de toutes espèces qui incombent à la société à la suite de cette augmentation de capital s'élève à environ cent vingt-cinq mille francs luxembourgeois (125.000,- LUF)

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. Theisen, J.-J. Wagner.

Enregistré à Mersch, le 20 avril 1998, vol. 405, fol. 40, case 6. – Reçu 67.592 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 7 mai 1998.

E. Schroeder.

(27058/228/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

GREENFIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2017 Luxembourg, 11, boulevard Charles Marx.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 30 juin 1998.

E. Schroeder.

(27059/228/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

HEATHER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 9.017.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le quinze juin.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme HEATHER HOLDING S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Junglinster en date du 11 mai 1970, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 139 du 22 août 1970.

L'assemblée est présidée par Monsieur Guy Fasbender, employé privé, demeurant à Vlessart (B).

Le Président désigne comme secrétaire Madame Karin Marnach, employée privée, demeurant à Pétange.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Jocelyne Hubert, employée privée, demeurant à Athus (B).

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I. - Que la présente assemblée a été convoquée par des avis contenant l'ordre du jour et publiés:

- au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C en date des:

12 mai 1998 et 28 mai 1998,

- au journal Letzeburger Journal, en date des:

12 mai 1998 et 28 mai 1998,

- au journal Tageblatt, en date des:

12 mai 1998 et 28 mai 1998.

II. - Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'il détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

III. - Qu'il appert de cette liste de présence que sur huit mille (8.000) actions en circulation, une (1) action est présente ou représentée à l'assemblée générale extraordinaire.

Une première assemblée générale extraordinaire, convoquée par les convocations indiquées dans le procès-verbal de l'assemblée, et ayant le même ordre du jour que la présente assemblée, s'est tenue en date du 11 mai 1998 et n'a pu délibérer sur l'ordre du jour pour défaut du quorum légal requis.

En vertu de l'article 67 et 67-1 de la loi concernant les sociétés commerciales, la présente assemblée est autorisée à prendre des résolutions indépendamment de la proportion du capital représenté.

IV. - Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. - Mise en liquidation de la société.
2. - Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, les actionnaires ont approuvé à l'unanimité les différents points et ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur Monsieur Guy Fasbender, employé privé, demeurant à Vlessart (B).

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise. Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: G. Fasbender, K. Marnach, J. Hubert, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 22 juin 1998, vol. 405, fol. 97, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 juin 1998.

E. Schroeder.

(27067/228/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

HIEROGLYPHE DESIGN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 39.928.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 15 juin 1998, vol. 508, fol. 50, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour la S.à r.l. HIEROGLYPHE DESIGN

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(27068/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

INHALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 35.678.

Le bilan au 30 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 1998, vol. 509, fol. 2, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 1998.

Pour INHALUX S.A.

Signature

(27074/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

INHALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 35.678.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire tenue en date du 27 mai 1998 que:

- 1) Les mandats des trois administrateurs, Monsieur John Weber, Monsieur Jean-Marie Theis et Monsieur André Heusbourg ont été reconduits pour une période de six ans.
- 2) Messieurs Guido Haeck, demeurant à B-8050 Wingene, Heeremerstraat, 2A, a été nommé quatrième administrateur de la société.
- 3) Le mandat du commissaire aux comptes, la société civile SOCIETE DE REVISION ET D'EXPERTISES, a été reconduit pour une période de six ans.
- 4) Les mandats des quatre administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels 2003.

Pour extrait sincère et conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 1998, vol. 509, fol. 2, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27075/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

HARRISSON & HEYER ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5670 Altwies, 20, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 53.061.

Conformément aux courriers du 30 octobre 1997 et du 14 novembre 1997 le commissaire aux comptes de la société a démissionné avec effet au 14 novembre 1997.

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 26, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27066/592/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

H2O INVESTISSEMENTS ET FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 44.449.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le dix-sept juin.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme H2O INVESTISSEMENTS ET FINANCE S.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 8 juillet 1993, publié au Mémorial C numéro 447 du 30 septembre 1993,

les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 1^{er} avril 1998, non encore publié.

La séance est ouverte à 10.45 heures sous la présidence de Monsieur Emile Dax, clerc de notaire, demeurant à Garnich.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Agnese Fantauzzi-Monte, employée privée, demeurant à Obercorn.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Daniel Cao, employé privé, demeurant à Ehlange/Mess.

Monsieur le Président expose ensuite:

1. - Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les neuf mille sept cents (9.700) actions d'une valeur nominale de mille francs français (FRF 1.000,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de neuf millions sept cent mille francs français (FRF 9.700.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

2. - Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

a) Augmentation du capital social de cinq millions six cent cinquante mille francs français (FRF 5.650.000,-) pour le porter de son montant actuel de neuf millions sept cent mille francs français (FRF 9.700.000,-) à quinze millions trois cent cinquante mille francs français (FRF 15.350.000,-), par la création de cinq mille six cent cinquante (5.650) actions nouvelles de mille francs français (FRF 1.000,-) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes, à souscrire au pair et à libérer par des versements en espèces de cinq millions six cent cinquante mille francs français (FRF 5.650.000,-);

- b) Renonciation au droit de souscription des anciens actionnaires;
 c) Souscription et libération des actions nouvelles par:
 Monsieur Bernard Merlin 1.535
 Monsieur Jean-Marc Merlin 4.115
 d) Modification afférente de l'article 3 des statuts.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de cinq millions six cent cinquante mille francs français (5.650.000,-) pour le porter de son montant actuel de neuf millions sept cent mille francs français (FRF 9.700.000,-) à quinze millions trois cent cinquante mille francs français (15.350.000,-), par la création de cinq mille six cent cinquante (5.650) actions nouvelles de mille francs français (FRF 1.000,-) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes, à souscrire au pair et à libérer par des versements en espèces de cinq millions six cent cinquante mille francs français (FRF 5.650.000,-).

Deuxième résolution

L'assemblée prend acte, dans le cadre de l'augmentation de capital décidée ci-avant, de la renonciation au droit de souscription préférentiel des anciens actionnaires ne participant pas à cette augmentation de capital.

Souscription - Libération

Et à l'instant sont intervenus au présent acte:

1. - Monsieur Bernard Merlin, architecte, demeurant à F-69003 Lyon, 100, avenue de Saxe, ici représenté par Monsieur Emile Dax, préqualifié, en vertu d'une procuration annexée aux présentes, lequel intervenant déclare souscrire au nom de son mandant mille cinq cent trente-cinq (1.535) actions nouvellement émises;
2. - Monsieur Jean-Marc Merlin, administrateur de sociétés, demeurant à F-75007 Paris, 7, avenue Coquelin, ici représenté par Monsieur Emile Dax, préqualifié, en vertu d'une procuration annexée aux présentes, lequel intervenant déclare souscrire au nom de son mandant quatre mille cent quinze (4.115) actions nouvellement émises.

L'assemblée accepte la souscription de 1.535 actions nouvelles par Monsieur Bernard Merlin, préqualifié et la souscription de 4.115 actions nouvelles par Monsieur Jean-Marc Merlin, préqualifié.

Les cinq mille six cent cinquante (5.650) actions nouvelles ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de cinq millions six cent cinquante mille francs français (FRF 5.650.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Troisième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent l'article 3. 1^{er} alinéa des statuts a désormais la teneur suivante:

Art. 3. 1^{er} alinéa. Le capital social est fixé à quinze millions trois cent cinquante mille francs français (FRF 15.350.000,-), représenté par quinze mille trois cent cinquante (15.350) actions d'une valeur nominale de mille francs français (FRF 1.000,-) chacune.

Frais

Monsieur le Président fait part à l'assemblée que le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital est évalué à quatre cent vingt mille francs (420.000,-).

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions prévues à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: E. Dax, A. Monte, D. Cao, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 juin 1998, vol. 842, fol. 40, case 9. – Reçu 34.537 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 2 juillet 1998.

F. Kessler.

(27064/219/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

H2O INVESTISSEMENTS ET FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 44.449.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 2 juillet 1998.

F. Kessler.

(27065/219/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

G.W.L. INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue G. Kroll.
R. C. Luxembourg B 34.616.

Le bilan au 31 décembre 1997 approuvé par l'Assemblée Générale du 30 avril 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 24, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1998.

(27062/717/000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

G.W.L. INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue G. Kroll.
R. C. Luxembourg B 34.616.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 1998

Les comptes clôturés au 31 décembre 1997 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 1997.

Les mandats de Madame Inger Mariann Ljungholm, administrateur, Monsieur Gosta Vilhelm Ljungholm, administrateur-délégué et Monsieur Brar Benny Ljungholm, administrateur, et le mandat de Monsieur Marc Muller, Commissaire aux Comptes, ont été reconduits pour une période d'une année jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 1998.

Pour extrait sincère et conforme
Pour G.W.L. INVEST S.A.
Signatures
Mandataires

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 24, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27063/717/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

I.A.L., G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 59.487.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 1998, vol. 508, fol. 29, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1998.

(27069/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

ILLINOIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 50.921.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 1998, vol. 509, fol. 11, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société ILLINOIS S.A.
Signature
Administrateur

(27070/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

ITACA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 51.520.

Le bilan au 31 mars 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 19, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau LUF (134.690,-)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 1998.

Signature.

(27085/507/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

IMMOBILIERE MATCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: Strassen.
R. C. Luxembourg B 21.813.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le 17 juin 1998 à Strassen

Le mandat de Commissaire de la COMPAGNIE DE REVISION est renouvelé pour une période d'un an, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 1999.

Les mandats d'administrateurs de Messieurs Jean-Marc Heynderickx et Adrien Segantini viennent à expiration à l'issue de la présente assemblée générale.

L'assemblée décide de renouveler les mandats de Messieurs Jean-Marc Heynderickx et Adrien Segantini pour une période de trois ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2001.

A. Segantini J.-M. Heynderickx
Administrateur Président

Enregistré à Capellen, le 2 juillet 1998, vol. 133, fol. 48, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

(27071/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

INDUSTRIAL VENTURERS EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 28.373.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1998, vol. 508, fol. 66, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 1^{er} juillet 1998.

(27072/695/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

ING INT, ING INTERNATIONAL, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Strassen.
R. C. Luxembourg B 47.586.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour le notaire
Signature

(27073/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

INTRAWEST LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2189 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 63.994.

In the year one thousand nine hundred and ninety-eight, on the third of June.

Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the Corporation established at 4, rue Jean Monnet, L-2189 Luxembourg under the denomination of INTRAWEST LUXEMBOURG S.A., pursuant to a deed by Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, dated 3rd April, 1998, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations'

The meeting was presided by Mr John Currie, corporate executive, residing at 1620 Orkney Place, North Vancouver, V7H 2Z1 British Columbia, Canada.

There was appointed as secretary Mr Chris Gimpel, corporate executive, residing at 309 Cambridge Way, Port Moody, British Columbia and Mrs Yolande Klijn, bank employee, residing at 9, rue Hard, 4970 Bettange-sur-Mess, as scrutineer.

The Chairman declared and requested the notary to state that:

I) The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are as shown on an attendance list, signed by the Chairman, the Secretary and Scrutineer and the undersigned notary. The said list will be attached to this document to be filed with the Registration authorities.

The proxies given by the represented shareholders, after having been initialled *ne varietur* by the members of the board of the meeting and the undersigned notary shall stay affixed in the same manner to these minutes.

II) As appears from the said attendance list, all twenty thousand (20,000) shares in issue are present or represented at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III) The agenda of the meeting contains the following resolution:

1) Increase of the corporate capital from its present amount of forty thousand US dollars (40,000.- USD) to two hundred million forty thousand US dollars (USD 200,040,000.-) by the issue of one hundred million (100,000,000) new shares of a par value of two US dollars (USD 2.-) each.

2) Subscription and payment by contribution in kind for all the new shares by INTRAWEST CORPORATION, a company organized under the laws of the Province of British Columbia, Canada and having its registered office at Pacific Centre, Suite 1300, 777 Dunsmuir Street, Vancouver, British Columbia, Canada.

Consequently, amendment of Article 5 of the Articles of Incorporation so as to read: «The corporate capital is set at two hundred million and forty thousand US dollars (USD 200,040,000.-) consisting of hundred million twenty thousand (100,020,000) shares of a par value of two US dollars (USD 2.-) per share. The shares are all fully paid up.»

After approval of the foregoing agenda, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

It is resolved to increase the issued capital from forty thousand US dollars (USD 40,000.-) to two hundred million forty thousand US dollars (USD 200,040,000.-) by the issue of one hundred million (100,000,000) fully paid new shares of a par value of two US dollars (USD 2.-) each.

With the approval of all shareholders all the new shares referred to above have been subscribed by INTRAWEST CORPORATION, a company organized under the laws of the Province of British Columbia, Canada and having its registered office at Pacific Centre, Suite 1300, 777 Dunsmuir Street, Vancouver, British Columbia, Canada.

The contribution made by INTRAWEST CORPORATION against the issuance of the shares in INTRAWEST LUXEMBOURG S.A. consists of a contribution in kind of two thousand (2,000) shares with a nominal value of ten Canadian dollars (CAD 10) each in INTRAWEST (GIBRALTAR) LIMITED, a company with a share capital divided into shares, organized under the laws of Gibraltar, having its registered office at 57/63 Line Wall Road P.O. Box 199, Gibraltar, such shares constituting one hundred per cent of the shares in issue of such company.

The above contribution is valued at two hundred million US dollars (USD 200,000,000)

The above contribution in kind has been examined by KPMG AUDIT, acting through Mr Dennis Robertson and Mr Vincent Dogs, authorized auditors, pursuant to a report dated June 3rd 1998, which shall remain attached to this deed to be submitted with it to the formality of registration, the conclusion of which reads as follows:

«Based on the verification carried out as described above, we have no observation to make on the value of the contribution which corresponds at least to the number and nominal value of the shares to be issued as consideration.»

Second resolution

As a result of the preceding increase of capital, the meeting resolved to amend Article 5, 1st paragraph so as to read as follows:

«The corporate capital is set at two hundred million forty thousand US dollars (USD 200,040,000.-) consisting of one hundred million twenty thousand (100,020,000) shares of a par value of two US dollars (USD 2.-) per share. The shares are all fully paid up.»

There being no further business for the meeting the same was thereupon adjourned.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of its increase of capital are estimated at three hundred thousand Luxembourg francs (LUF 300,000.-).

Because the contribution of the two thousand (2,000) ordinary shares represents 100 per cent of the issued shares of INTRAWEST (GIBRALTAR) LIMITED, a company with a capital divided into shares incorporated in Gibraltar, European Union, the notary refers to article 4-2 of the Law dated 29th December 1971, which provides for capital tax exemption.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in the case of divergences between the English and French text, the English version of it will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named in the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board of the meeting signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le trois juin.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme établie et ayant son siège social à 4, rue Jean Monnet, L-2189 Luxembourg, sous la dénomination de INTRAWEST LUXEMBOURG S.A., constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 3 avril 1998, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est présidée par Monsieur John Currie, cadre, demeurant au 1620 Orkney Place, North Vancouver, V7H 2Z1 British Columbia, Canada.

Monsieur Chris Gimpel, cadre, demeurant à 309 Cambridge Way, Port Moody, British Columbia, est nommé Secrétaire et Madame Yolande Klijn, employée de banque, demeurant à 9, rue Hard, 4970 Bettange-sur-Mess est appelée aux fonctions de Scrutateur.

Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter que:

1) Les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par le Président, le Secrétaire et Scrutateur et le notaire instrumentant. La liste de présence sera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

II) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les vingt mille (20.000) actions en circulation sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Augmentation du capital social de son montant actuel de quarante mille dollars des Etats-Unis (USD 40.000,-) pour le porter à deux cents millions quarante mille dollars des Etats-Unis (USD 200.040.000,-) par l'émission de cent millions (100.000.000) nouvelles actions d'une valeur nominale de deux dollars des Etats-Unis (USD 2,-) chacune.

Souscription et libération par apport en nature de toutes les actions nouvelles par INTRAWEST CORPORATION, une société de droit de la province de British Columbia, Canada, établie et ayant son siège social à Pacific Center, Suite 1300, 777 Dunsmuir Street, Vancouver, British Columbia, Canada.

2) Par conséquent, modification de l'article cinq des statuts de façon à lire:

«Le capital social est de deux cents millions quarante mille dollars des Etats-Unis (USD 200.040.000,-), représenté par cent millions vingt mille (100.020.000) actions d'une valeur nominale de deux dollars des Etats-Unis (USD 2,-) par action. Les actions sont entièrement libérées.»

Après que l'ordre du jour ci-dessus fut approuvé par l'assemblée, l'assemblée prit à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Il est décidé d'augmenter le capital de la Société de quarante mille dollars des Etats-Unis (USD 40.000,-) pour le porter à deux cents millions quarante mille dollars des Etats-Unis (USD 200.040.000,-) par l'émission de cent millions (100.000.000) actions nouvelles entièrement libérées d'une valeur nominale de deux dollars des Etats-Unis (USD 2,-) chacune.

Moyennant l'approbation de tous les actionnaires, toutes les actions nouvelles mentionnées ci-avant ont été souscrites par INTRAWEST CORPORATION, une société de droit de la province de British Columbia, Canada, établie et ayant son siège social à Pacific Center, Suite 1300, 777 Dunsmuir Street, Vancouver, British Columbia, Canada.

L'apport fait par INTRAWEST CORPORATION en rémunération de l'émission des actions de INTRAWEST LUXEMBOURG S.A., représente un apport en nature de deux mille (2.000) actions avec une valeur nominale de dix dollars des Etats-Unis (USD 10,-) chacune de INTRAWEST (GIBALTAR) LIMITED, une société de capitaux de droit de Gibraltar, ayant son siège social à 57/63 Line Wall Road, P.O. Box 199, Gibraltar, ces actions constituant cent pour cent des actions émises de cette société.

L'apport précité est évalués à deux cents millions dollars des Etats-Unis (USD 200.000.000,-).

Les apports en nature précités ont été examinés par KPMG AUDIT, agissant par Messieurs Dennis Robertson et Vincent Dogs, réviseurs d'entreprises, dans un rapport daté du 3 juin 1998 qui restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui à la formalité de l'enregistrement, dont la conclusion est comme suit:

«Basé sur les vérifications effectuées, telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler quant à la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions émises en contrepartie.»

Deuxième résolution

A la suite de l'augmentation de capital qui précède, l'assemblée a décidé de modifier l'article 5, alinéa 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital de la Société est fixé à deux cents millions quarante mille dollars des Etats-Unis (USD 200.040.000,-), divisé en cent millions vingt mille (100.020.000) actions d'une valeur nominale de deux dollars des Etats-Unis (USD 2,-). Les actions sont entièrement libérées.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dépenses

Les dépenses, frais et rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société à la suite de son augmentation de capital s'élèvent à approximativement trois cent mille francs luxembourgeois (LUF 300.000,-).

Comme l'apport des 2.000 actions ordinaires, représente 100 pour cent des actions émises par INTRAWEST (GIBALTAR) LIMITED, une société de capitaux constituée au Gibraltar, Union Européenne, le notaire se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, prévoyant une exemption du droit d'apport.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, reconnaît par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent procès-verbal est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Currie, C. Gimpel, Y. Klijn, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 1998, vol. 108S, fol. 50, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 1998.

P. Frieders.

(27079/212/162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

INTRAWEST LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2189 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 63.994.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 1998.

P. Frieders.

(27080/212/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

**INDOCAM ASIAN GROWTH MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme,
(anc. ISA ASIAN GROWTH MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme).**

Registered office: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

In the year one thousand nine hundred and ninety-eight, on the twenty-seventh of April.
Before Us, Maître Edmond Schroeder, notary residing in Mersch.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of ISA ASIAN GROWTH MANAGEMENT COMPANY S.A., having its registered office in Luxembourg, incorporated by deed of the undersigned notary on the 16th of June 1995, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C of the 18th of July 1995, number 327.

The meeting was presided by Mrs Françoise Konrad, employée de banque, residing in Roussy-le-Village (F)

The chairman appointed as secretary Mrs Anne Felten, lawyer, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Miss Lovisa Eriksson, lawyer, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I. - The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

The present meeting was convened by notices containing the agenda sent by letter to the shareholders on the 13th of April 1998.

II. - It appears from the attendance list, that out of 5,000 shares in circulation, 5,000 shares are present or represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting could validly decide on all the items of the agenda.

III. - That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1) Modification of Article 1 of the Articles of Incorporation to change the name of the Company from ISA ASEAN GROWTH MANAGEMENT COMPANY S.A. to INDOCAM ASEAN GROWTH MANAGEMENT COMPANY S.A.

2) Modification of Article 3 of the Articles of Incorporation to change the name of the Fund from ISA ASEAN GROWTH FUND to INDOCAM ASEAN GROWTH FUND.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The extraordinary general meeting decides to change the name of the Company from ISA ASEAN GROWTH MANAGEMENT COMPANY to INDOCAM ASEAN GROWTH MANAGEMENT COMPANY S.A.

The meeting decides to amend article 1 of the Articles of Incorporation to read as follows:

«**Art. 1.** There exists a corporation (the «Corporation») in the form of a société anonyme under the name of INDOCAM ASEAN GROWTH MANAGEMENT COMPANY S.A.»

Second resolution

The extraordinary general meeting decides to change the name of the Fund from ISA ASEAN GROWTH FUND to INDOCAM ASEAN GROWTH FUND.

The meeting decides to amend article 3, first paragraph of the Articles of Incorporation to read as follows:

«**Art. 3. First paragraph.** The purpose of the Corporation is the creation, administration and management of INDOCAM ASEAN GROWTH FUND, a mutual investment fund (the «Fund») and the issue of certificates or statements of confirmation evidencing undivided coproprietorship interests in the Fund.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of any divergences between the English and the French text, the English version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their names, surnames, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt-sept avril.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ISA ASEAN GROWTH MANAGEMENT COMPANY S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch en date du 16 juin 1995, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 327 du 18 juillet 1995.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Françoise Konrad, employée de banque, demeurant à Roussy-le-Village (F).

Le Président désigne comme secrétaire Madame Anne Felten, juriste, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Mademoiselle Lovisa Eriksson, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I. - Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La présente assemblée a été convoquée par des avis contenant l'ordre du jour envoyés par lettre aux actionnaires nominatifs en date du 13 avril 1998.

II. - Qu'il appert de cette liste de présence que des 5.000 actions en circulation, 5.000 actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. - Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1) Modification de l'article 1^{er} des statuts en vue de changer la dénomination de la société de ISA ASEAN GROWTH MANAGEMENT COMPANY S.A. en INDOCAM ASEAN GROWTH MANAGEMENT COMPANY S.A.

2) Modification de l'article 3 des statuts en vue de changer la dénomination du Fonds de ISA ASEAN GROWTH FUND en INDOCAM ASEAN GROWTH FUND.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de changer la dénomination de la société de ISA ASEAN GROWTH MANAGEMENT COMPANY en INDOCAM ASEAN GROWTH MANAGEMENT COMPANY S.A.

L'assemblée décide de modifier l'article 1^{er} des statuts comme suit:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société en la forme d'une société anonyme sous la dénomination de INDOCAM ASEAN GROWTH MANAGEMENT COMPANY S.A.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de changer la dénomination du Fonds de ISA ASEAN GROWTH FUND en INDOCAM ASEAN GROWTH FUND

L'assemblée décide de modifier l'article 3 al. 1^{er} des statuts comme suit:

«**Art. 3 al. 1.** L'objet de la société est la constitution, l'administration et la gestion de INDOCAM ASEAN GROWTH FUND un fonds commun de placement (le «Fonds»), et l'émission de certificats ou de confirmation représentant ou documentant des parts de copropriété indivise dans ce Fonds.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: F. Konrad, A. Felten, L. Eriksson, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 29 avril 1998, vol. 405, fol. 47, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 30 juin 1998.

E. Schroeder.

(27083/228/113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

INDOCAM ASIAN GROWTH MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 30 juin 1998.

E. Schroeder.

(27084/228/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

IPI - INVESTISSEMENT ET PARTENARIAT INDUSTRIEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 54.585.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le dix-neuf juin.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme IPI - INVESTISSEMENT ET PARTENARIAT INDUSTRIEL S.A. avec siège social à L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal, constituée suivant acte, reçu par le notaire instrumentaire, en date du 11 avril 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 340 du 16 juillet 1996, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 54.585.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Meunier, directeur de société, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Anne-Ly Mertens-Prott, employée privée, demeurant à Echternach. L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Marcel Wagner, employé privé, demeurant à Strassen.

Le bureau ayant été constitué, le Président expose et l'assemblée constate:

I. - Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. - Qu'il résulte de la liste de présence que toutes les actions émises sont présentes ou représentées, de sorte que la présente assemblée a pu se tenir sans avis de convocation préalable.

III. - Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

1. - Changement de la devise du capital de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-) en trente mille sept cents unités de compte européennes (ECU 30.700,-).

2. - Suppression de la valeur nominale des mille (1.000) actions existantes de mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (LUF 1.250,-) par action et fixation d'une nouvelle valeur nominale de trente virgule sept unités de compte européennes (ECU 30,7) par action.

3. - Augmentation du capital social de la société à concurrence de quatre millions cinq cent mille et six unités de compte européennes (ECU 4.500.006,-) pour le porter de son montant actuel de trente mille sept cents unités de compte européennes (ECU 30.700,-) à quatre millions cinq cent trente mille sept cent six unités de compte européennes (ECU 4.530.706,-), par la création et l'émission de cent quarante-six mille cinq cent quatre-vingts (146.580) actions nouvelles d'une valeur nominale de trente virgule sept unités de compte européennes (ECU 30,7) chacune.

4. - Souscription et libération du capital social.

5. - Modification conséquente de l'article trois des statuts.

Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer la devise d'expression du capital social de francs luxembourgeois en unités de compte européennes, de sorte que le capital de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-) sera dorénavant de trente mille sept cents unités de compte européennes (ECU 30.700,-).

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de supprimer la valeur nominale des mille (1.000) actions existantes de mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (LUF 1.250,-) par action et de fixer la nouvelle valeur nominale à trente virgule sept unités de compte européennes (ECU 30,7) par action.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de quatre millions cinq cent mille et six unités de compte européennes (ECU 4.500.006,-), pour le porter de son montant actuel de trente mille sept cents unités de compte européennes (ECU 30.700,-) à quatre millions cinq cent trente mille sept cent six unités de compte européennes (ECU 4.530.706,-), par la création et l'émission de cent quarante-six mille cinq cent quatre-vingts (146.580) actions nouvelles d'une valeur nominale de trente virgule sept unités de compte européennes (ECU 30,7) chacune, investies des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide d'admettre à la souscription de l'augmentation de capital ci-avant décidée les actionnaires existants.

Intervention - Souscription - Libération

Sont alors intervenus les actionnaires existants, à savoir:

1. - OVERSEAS FILM INVESTMENTS LTD, société de droit britannique, avec siège social à Kingston-upon-Thames, Surrey (Royaume-Uni), ici représentée par Monsieur Patrick Meunier, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 18 juin 1998, laquelle procuration, paraphée ne varietur, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci,

lequel intervenant, représenté comme dit ci-avant, déclare souscrire cent quarante-six mille cinq cent soixante-dix-neuf (146.579) actions nouvellement émises, d'une valeur nominale de trente virgule sept unités de compte européennes (ECU 30,7) chacune.

2. - ARGONNE INVESTISSEMENTS S.A., société de droit luxembourgeois, avec siège social à Luxembourg, ici représentée par Monsieur Patrick Meunier, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 18 juin 1998, laquelle procuration, paraphée ne varietur, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci, lequel intervenant, représenté comme dit ci-avant, déclare souscrire une (1) action nouvellement émise, d'une valeur nominale de trentevirgule sept unités de compte européennes (ECU 30,7).

Toutes les actions nouvelles ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de quatre millions cinq cent mille et six unités de compte européennes (ECU 4.500.006,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire.

Cinquième résolution

Par suite des résolutions qui précèdent, l'assemblée générale décide de modifier l'article trois des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à quatre millions cinq cent trente mille sept cent six unités de compte européennes (ECU 4.530.706,-), divisé en cent quarante-sept mille cinq cent quatre-vingts (147.580) actions d'une valeur nominale de trente virgule sept unités de compte européennes (ECU 30,7) chacune, entièrement libérées.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation de capital, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à la somme de deux millions deux cent mille francs luxembourgeois (LUF 2.200.000,-).

Pour les besoins de l'enregistrement l'augmentation de capital social est évalué à cent quatre-vingt-trois millions six cent mille deux cent quarante-cinq francs luxembourgeois (LUF 183.600.245,-).

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: P. Meunier, A. Prott, M. Wagner, E. Schlessner.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 1998, vol. 108S, fol. 87, case 11. – Reçu 1.836.924 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 1998.

E. Schlessner.

(27081/227/109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

IPI - INVESTISSEMENT ET PARTENARIAT INDUSTRIEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 54.585.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 1998.

E. Schlessner.

(27082/227/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

JALFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 51.521.

Le bilan au 31 mars 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 19, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau LUF (134.686,-)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 1998.

Signature.

(27087/507/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

INSURANCE & REINSURANCE CONSULTANT AGENCY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 461, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 59.615.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 20, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Signature.

(27076/250/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

INSURANCE & REINSURANCE CONSULTANT AGENCY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 461, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 59.615.

Extrait des résolutions adoptées en date du 24 avril 1998 lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société

Les comptes annuels clos au 31 décembre 1997 et pour la période du 31 mai 1997 au 31 décembre 1997 sont approuvés.

La perte de LUF 790.886,- dégagée au 31 décembre 1997 et pour la période du 31 mai 1997 au 31 décembre 1997 est reportée sur les exercices suivants.

La continuité de l'activité de la société est décidée (article 100 de la loi sur les sociétés commerciales).

La démission de Monsieur Pierre Nicolaidès de ses fonctions d'administrateur est acceptée. Madame Francine Bock est nommée en son remplacement et déclare accepter cette fonction d'administrateur pour l'année 1998.

Les administrateurs, et le commissaire aux comptes, Monsieur Patrick Sganzerla, obtiennent la décharge de leur mandat jusqu'au 31 décembre 1997.

Le mandat des administrateurs restants, ainsi que celui du commissaire aux comptes, sont reconduits pour une année supplémentaire.

Pour publication

Pour extrait conforme et sincère

INSURANCE & REINSURANCE CONSULTANT AGENCY S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 20, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27077/250/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

INTERCONTINENTAL STOCK EXCHANGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 82, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 51.962.

La gérance de INTERCONTINENTAL STOCK EXCHANGE, S.à r.l., à dater du 1^{er} juillet 1998, est composée comme suit:

- 1.- Monsieur Fouad Ghozali, économiste, demeurant à Mamer.
- 2.- Monsieur Ardito Toson, agent d'affaires, demeurant à Luxembourg.
- 3.- Madame Carla Maria Alves Silva, directeur adjoint, demeurant à Luxembourg.

La société est valablement engagée par la seule signature d'un des trois gérants prénommés.

Aux fins de l'Enregistrement et de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INTERCONTINENTAL STOCK EXCHANGE, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 26, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27078/553/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

**AUDIEX S.A., Société Anonyme,
(anc. ITOPHEN HOLDING S.A.)**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 6, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 62.518.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le dix-sept juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ITOPHEN HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2450 Luxembourg, 6, boulevard Roosevelt, R. C. Luxembourg section B numéro 62.518, constituée suivant acte reçu le 30 décembre 1997, publié au Mémorial C numéro 240 du 14 avril 1998.

L'assemblée est présidée par Madame Carine Bittler, employée privée, demeurant à Bertrange.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Yves Schmit, employé privé, demeurant à Strassen.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Qu'il ressort de la liste de présence que les 1.250 (mille deux cent cinquante) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

Changement de la dénomination social de la société en AUDIEX S.A., et modification afférente du premier paragraphe de l'article 1^{er} des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Résolution unique

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société en AUDIEX S.A. et de modifier par conséquent le premier paragraphe de l'article 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. Premier paragraphe.** Il existe une société sous forme de société anonyme, sous la dénomination de AUDIEX S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. Bittler, H. Janssen, Y. Schmit, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 1998, vol. 108S, fol. 71, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 1998.

J. Elvinger
Notaire

(27086/211/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

JOUETS JACTAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 22.205.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 1998, vol. 508, fol. 29, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1998.

(27089/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

JUNIPER INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 52.852.

In the year one thousand nine hundred and ninety-eight, on the seventeenth of June.

Before Us, Maître Reginald Neuman, notary, residing at Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of Shareholders of JUNIPER INVESTMENT S.A., a société anonyme, having its registered office in L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II, and entered in the company register at Luxembourg, section B, under number B 52.852.

The meeting is opened at 8.40 a.m.,

being in the chair, Mrs Marie-Laurence Lambert, employée, residing at Thionville (France),

who appoints as secretary Mr Francis Zeller, employé, residing at Rosière la Petite (Belgique).

The meeting elects as scrutineer Mr Laurent Heiliger, employé, residing at Fentange (Luxembourg).

All hereby present and accepting.

The Bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. Appointment of the Chairman of the Meeting
2. Opening of the Meeting
3. Appointment of the Secretary to the Meeting, who will take the Minutes
4. Approval of the Agenda
5. Amendment of article 14 of the articles of incorporation, which henceforth will read as follows:

«The operations of the corporation shall be supervised by an independent auditor who shall be elected by the annual general meeting of shareholders for a period ending at the date of the next annual general meeting of shareholders. The independent auditor in office may be removed at any time by the shareholders with or without cause.»

6. Any other business

II. The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. The whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. The present meeting is properly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, passed unanimously the following resolution:

Sole resolution

The meeting decides to amend article 14 of the articles of incorporation which states the supervision of the corporation, so as to give it the following wording:

«Art. 14. Supervision.

«The operations of the corporation shall be supervised by an independent auditor who shall be elected by the annual general meeting of shareholders for a period ending at the date of the next annual general meeting of shareholders.

The independent auditor in office may be removed at any time by the shareholders with or without cause.»

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever, incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are assessed at twenty-five thousand (25,000.-) Luxembourg francs.

There being no further business, the meeting is terminated at 8.45 a.m.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the appearing persons and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up at Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the meeting the members of the bureau, all of whom are known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, have signed together with the notary the present original deed, no other shareholder expressing the wish to sign.

Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le dix-sept juin.

Par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme JUNIPER INVESTMENT S.A., avec siège social à L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 52.852.

L'assemblée est ouverte à huit heures quarante,

sous la présidence de Madame Marie-Laurence Lambert, employée, demeurant à Thionville (France),

qui désigne comme secrétaire Monsieur Francis Zeller, employé, demeurant à Rosière la Petite (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Laurent Heiliger, employé, demeurant à Fentange (Luxembourg).

Tous ici présents et ce acceptant.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Désignation du Président de l'assemblée

2. Ouverture de l'assemblée

3. Désignation du Secrétaire, qui rédigera le procès-verbal

4. Approbation de l'ordre du jour

5. Modification de l'article 14 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Les opérations de la société sont surveillées par un réviseur d'entreprises indépendant, élu par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période se terminant lors de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires.

Le réviseur d'entreprises indépendant en place peut être révoqué par les actionnaires à tout moment avec ou sans motif.»

6. Divers.

II. Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III. L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV. La présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Sur ce, l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Unique résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 14 des statuts, concernant la révision des comptes, pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 14. Révision des comptes.

«Les opérations de la société sont surveillées par un réviseur d'entreprises indépendant, élu par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période se terminant lors de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires.

Le réviseur d'entreprises indépendant en place peut être révoqué par les actionnaires à tout moment avec ou sans motif.»

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à vingt-cinq mille (25.000,-) francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à huit heures quarante-cinq.

Le notaire instrumentant qui parle et comprend la langue anglaise déclare que le présent acte rédigé en langue anglaise est suivi d'une version française; à la requête des personnes comparantes et en cas de divergences entre les deux versions, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé avec le notaire le présent acte, aucun autre actionnaire ne demandant à signer.

Signé: M.-L. Lambert, F. Zeller, L. Heiliger, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1998, vol. 108S, fol. 69, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de ladite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 1998.

R. Neuman.

(27090/226/115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

JUNIPER INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 52.852.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1998.

(27091/226/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

LABORA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7317 Steinsel, 6, rue Paul Eyschen.

R. C. Luxembourg B 49.202.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le six mai.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1.- Madame Margaret Zeleniuc, sans état particulier, épouse de Monsieur François Lamesch, demeurant à Heisdorf, 21, rue Prince Henri.

2.- Monsieur Robert Schrauben, gérant de sociétés, demeurant à B-St. Vith, 3, Augustinerinnenstrasse.

Lesquels comparants déclarent être suite à des cessions de parts sous seing privé, les seuls associés de la société à responsabilité limitée LABORA, S.à r.l., avec siège social à Steinsel, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 3 novembre 1994, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 4 février 1995, numéro 56.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 27 décembre 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 186 du 14 avril 1997.

Les associés ont demandé au notaire instrumentaire de documenter les résolutions suivantes:

Résolution

Suite à des cessions de parts sous seing privé à la valeur nominale, l'article six (alinéa 2) des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Art. 6. Alinéa 2. Les parts sociales sont tenues comme suit:

1.- Madame Margaret Zeleniuc, sans état particulier, épouse de Monsieur François Lamesch, demeurant à Heisdorf, 21, rue Prince Henri, deux cents parts sociales	200
2.- Monsieur Robert Schrauben, gérant de sociétés, demeurant à B-St. Vith, 3, Augustinerinnenstrasse, deux cents parts sociales	200
Total: quatre cents parts sociales	400»

Résolution

La gérance de la société est organisée comme suit:

«La société est administrée par les gérants techniques:

1.- Monsieur François Lamesch, employé privé, demeurant à Heisdorf, 21, rue du Prince Henri;

2.- Monsieur Norbert Weynand, entrepreneur, demeurant à B-4750 Weywertz, Kirchweg 3,
et les gérants administratifs:

1.- Madame Margaret Zelenic, sans état particulier, épouse de Monsieur François Lamesch, demeurant à Heisdorf,
21, rue Prince Henri;

2.- Monsieur Robert Schrauben, gérant de sociétés, demeurant à B-St. Vith, 3, Augustinerinnenstrasse.»

La société est engagée en toutes circonstances par la signature de deux gérants.

Dont acte, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Zeleniuc, R. Schrauben, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 8 mai 1998, vol. 405, fol. 55, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Kerger.

Pour expedition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 19 mai 1998.

E. Schroeder

Notaire

(27094/228/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

LABORA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7317 Steinsel, 6, rue Paul Eyschen.

R. C. Luxembourg B 49.202.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 1^{er} juillet 1998.

E. Schroeder

Notaire

(27095/228/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

JAPAN DYNAMIC FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 21.694.

Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 1998, le Conseil d'Administration de la société se compose comme suit:

- Albert Abehsea, IFDC S.A. GROUP, Paris
- Jean Bodoni, BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
- Jean-Antoine Bouchayer, CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES, Paris
- Germain Giraud, IFDC S.A. GROUP, Paris
- Michel Hardy, IFDC S.A. GROUP, Bruxelles
- Keisuke Muratsu, IFDC S.A. GROUP, Tokyo
- Yoshihiko Tomimatsu, IFDC S.A. GROUP, Tokyo.

Pour JAPAN DYNAMIC FUND, SICAV
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme

Signature

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 20, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27088/006/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

LUXAVIATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1110 Findel.

R. C. Luxembourg B 40.404.

Réunion du conseil d'administration du 4 juin 1998

Par la réunion du conseil d'administration de la société LUXAVIATION S.A. les administrateurs soussignés prennent note de la démission de Monsieur Jay W. Metcalfe demeurant à Monte-Carlo (Monaco).

Les administrateurs soussignés, cooptent Monsieur Magnus Mandersson, demeurant à L-1933 Luxembourg, 18, rue Sigguy vu Lëtzebuerg, au conseil d'administration de la société.

La présente décision sera soumise à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires pour ratification.

Le Conseil d'Administration

N. Franck

J. Jolivet

C. Bidoli

R. Lobell

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 1998, vol. 509, fol. 6, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27116/576/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

LES HELICICULTEURS LUXEMBOURGEOIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 16, rue Jean Jaurès.
R. C. Luxembourg B 26.528.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 25, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Société Civile.

(27098/592/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

LES HELICICULTEURS LUXEMBOURGEOIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 16, rue Jean Jaurès.
R. C. Luxembourg B 26.528.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 25, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Société Civile.

(27099/592/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

**SANTANA INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. KKA ANDALUSIA, S.à r.l.).**

Siège social: L-5887 Hesperange.

Le bilan au 1994 et 1995, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 1998, vol. 509, fol. 14, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Signature.

(27092/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

KOWA S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 36.755.

The balance sheet as per February 28th, 1998, registered in Luxembourg on July 1, 1998, volume 509, folio 17, case 4, has been deposited at the record office of the registre de commerce et des sociétés de Luxembourg on July 3, 1998.

As for publication in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 3 July 1998.

Signature.

(27093/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

LA COIFFE II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5680 Dalheim, 2, Waldbriedemeserstrooss.
R. C. Luxembourg B 53.559.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 15 juin 1998, vol. 508, fol. 50, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour la S.à r.l. LA COIFFE II

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(27096/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

LDR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 51.524.

Le bilan au 31 mars 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 19, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau LUF (134.686,-)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 1998.

Signature.

(27097/507/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

LETZEBURGER LIESMAPP, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-3597 Dudelange, 2, rue Antoine Zinnen.

AUFLÖSUNG*Auszug*

Es geht aus einer Auflösungsurkunde, aufgenommen, durch Notar Norbert Muller, im Amtssitze zu Esch-sur-Alzette, am 19. Juni 1998, Nummer 962 des Repertoriums, eingetragen in Esch-sur-Alzette, am 22. Juni 1998, Band 842, Blatt 37, Fach 4, hervor, dass die Gesellschaft LETZEBURGER LIESMAPP, S.à r.l., gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Tom Metzler am 11. September 1979, veröffentlicht im Amtsblatt Sonderband C Nummer 274 vom 26. November 1979 mit einem Stammkapital von fünfhunderttausend Franken (500.000,-),

rückwirkend auf den 1. Mai 1998 aufgelöst und definitiv liquidiert ist.

Die Gesellschafter gewähren dem alleinigen Geschäftsführer Helmut Rüttgers, Titel und Entlast für seine Geschäftsführung bis zum 19. Juni 1998.

Alle Bücher und Dokumente der vorgenannten Gesellschaft werden während zehn Jahren am Sitz der Gesellschaft aufbewahrt.

Esch-sur-Alzette, le 2. Juli 1998.

Für Auszug
N. Muller

(27100/224/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

LOGANA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 17, rue Arthur Herchen.

R. C. Luxembourg B 37.684.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 1998, vol. 508, fol. 29, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1998.

(27103/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

LOGANA IMMOBILIEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 17, rue Arthur Herchen.

R. C. Luxembourg B 43.519.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 1998, vol. 508, fol. 29, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1998.

(27104/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

LINDEN INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 52.853.

In the year one thousand nine hundred and ninety-eight, on the seventeenth of June.

Before Us, Maître Reginald Neuman, notary, residing at Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of Shareholders of LINDEN INVESTMENT S.A., a société anonyme, having its registered office in L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II, and entered in the company register at Luxembourg, section B, under number B 52.853.

The meeting is opened at 8.45 a.m.,

being in the chair, Mrs Marie-Laurence Lambert, employée, residing at Thionville (France),

who appoints as secretary Mr Francis Zeller, employé, residing at Rosière-la-Petite (Belgique).

The meeting elects as scrutineer Mr Laurent Heiliger, employé, residing at Fentange (Luxembourg).

All hereby present and accepting.

The Bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. Appointment of the Chairman of the Meeting
2. Opening of the Meeting
3. Appointment of the Secretary to the Meeting, who will take the Minutes
4. Approval of the Agenda
5. Amendment of article 14 of the articles of incorporation, which henceforth will read as follows:

«The operations of the corporation shall be supervised by an independent auditor who shall be elected by the annual general meeting of shareholders for a period ending at the date of the next annual general meeting of shareholders. The independent auditor in office may be removed at any time by the shareholders with or without cause.»

6. Any other business

II. The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. The whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. The present meeting is properly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, passed unanimously the following resolution:

Sole resolution

The meeting decides to amend article 14 of the articles of incorporation which states the supervision of the corporation, so as to give it the following wording:

«Art. 14. Supervision.

The operations of the corporation shall be supervised by an independent auditor who shall be elected by the annual general meeting of shareholders for a period ending at the date of the next annual general meeting of shareholders.

The independent auditor in office may be removed at any time by the shareholders with or without cause.»

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever, incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are assessed at twenty-five thousand (25,000.-) Luxembourg francs.

There being no further business, the meeting is terminated at 8.50 a.m.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the appearing persons and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up at Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the meeting, the members of the bureau, all of whom are known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, have signed together with the notary the present original deed, no other shareholder expressing the wish to sign.

Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le dix-sept juin.

Par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LINDEN INVESTMENT S.A., avec siège social in L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 52.863.

L'assemblée est ouverte à huit heures quarante-cinq,

sous la présidence de Madame Marie-Laurence Lambert, employée, demeurant à Thionville (France), qui désigne comme secrétaire Monsieur Francis Zeller, employé, demeurant à Rosière la Petite (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Laurent Heiliger, employé, demeurant à Fentange (Luxembourg).

Tous ici présents et ce acceptant.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Désignation du Président de l'assemblée
2. Ouverture de l'assemblée
3. Désignation du Secrétaire, qui rédigera le procès-verbal
4. Approbation de l'ordre du jour
5. Modification de l'article 14 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Les opérations de la société sont surveillées par un réviseur d'entreprises indépendant, élu par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période se terminant lors de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires.

Le réviseur d'entreprises indépendant en place peut être révoqué par les actionnaires à tout moment avec ou sans motif.»

6. Divers.

II. Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III. L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

V. La présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Sur ce, l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Unique résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 14 des statuts, concernant la révision des comptes, pour lui donner la teneur suivante:

«Art. 14. Révision des comptes.

Les opérations de la société sont surveillées par un réviseur d'entreprises indépendant, élu par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période se terminant lors de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires.

Le réviseur d'entreprises indépendant en place peut être révoqué par les actionnaires à tout moment avec ou sans motif.»

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à vingt-cinq mille (25.000,-) francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à huit heures cinquante.

Le notaire instrumentant qui parle et comprend la langue anglaise déclare que le présent acte rédigé en langue anglaise est suivi d'une version française; à la requête des personnes comparantes et en cas de divergences entre les deux versions, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé avec le notaire le présent acte, aucun autre actionnaire ne demandant à signer.

Signé: M.-L. Lambert, F. Zeller, L. Heiliger, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 1998, vol. 108S, fol. 69, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de ladite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 1998.

R. Neuman.

(27101/226/115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

LINDEN INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 52.853.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1998.

R. Neuman.

(27102/226/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

LUCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 33.481.

Extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 1998

Il résulte que:

- Monsieur Alexander Engel a démissionné comme administrateur de la société;
- Monsieur Edmond Ries, Expert-Comptable, demeurant à Luxembourg est nommé nouvel administrateur de la société;
- Monsieur Luca Simona, administrateur de sociétés, demeurant à 6948 Porza, Via Cantonale 39 (Suisse) est nommé administrateur-délégué avec signature individuelle pour toutes les opérations rentrant dans l'objet social de la société.

Pour réquisitions-inscription

Pour la société

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 21, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27105/518/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

OPERA PRIMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 208, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 56.643.

Après délibération, l'Assemblée Générale du 15 mai 1998 décide de remplacer le conseil d'administration avec effet immédiat par les personnes suivantes:

- M. Ubaldo Constantini, employé de banque, Hesperange;
- Mlle Cindy Mancinelli, étudiante, Olingen;
- Mme Ana Maria De Abreu Moreira, gérante de magasin, Bertrange.

En outre, est nommée commissaire aux comptes la société USHER & Co., Lugano.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 25, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27135/592/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

M.V.S., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 50.999.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 1998, vol. 508, fol. 29, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1998.

(27124/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

LUMAX INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 20.810.

Le bilan au 31 décembre 1991, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 25, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale des actionnaires qui s'est réunie au siège de la société a décidé de reporter la perte de USD 631. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 1998.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.C.

(27106/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

LUMAX INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 20.810.

Le bilan au 31 décembre 1992, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 25, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale des actionnaires qui s'est réunie au siège de la société a décidé de reporter la perte de USD 617. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 1998.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.C.

(27107/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

LUMAX INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 20.810.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 25, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale des actionnaires qui s'est réunie au siège de la société a décidé de reporter la perte de USD 22.957.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 1998.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.C.

(27108/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

LUMAX INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 20.810.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 25, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale des actionnaires qui s'est réunie au siège de la société a décidé de reporter la perte de USD 622. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 1998.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.C.

(27109/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

LUMAX INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 20.810.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 25, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale des actionnaires qui s'est réunie au siège de la société a décidé de reporter la perte de USD 663. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 1998.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.C.

(27110/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

LUMAX INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 20.810.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 25, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale des actionnaires qui s'est réunie au siège de la société a décidé de reporter la perte de USD 620. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 1998.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.C.

(27111/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

LUMAX INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 20.810.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 25, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale des actionnaires qui s'est réunie au siège de la société a décidé de reporter la perte de USD 155. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 1998.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.C.

(27112/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

LUMEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 1998

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le trente juin à 9.00 heures.

Les actionnaires de la société anonyme LUMEC S.A., au capital de trois millions deux cent mille francs (3.200.000,- francs), divisé en 320 actions d'une valeur nominale de dix mille francs (10.000,- francs) chacune, dont le siège social est à Luxembourg se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social.

L'Assemblée est présidée par Monsieur John Turpel qui désigne comme secrétaire Monsieur Henri-Michel Paquet.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Daniel Olislaegers.

Toutes les parts ayant été présentes ou représentées, l'assemblée s'est déclarée valablement convoquée, apte à statuer sur l'ordre du jour.

Ordre du jour:

- Démission du conseil d'administration.

Après délibération, l'Assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes.

Seule et unique résolution

L'assemblée accepte la démission du conseil d'administration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10.00 heures.

J. Turpel
Président

H. M. Paquet
Secrétaire

D. Olislaegers
Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 23, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27113/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

LUXINTER RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 33.170.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 25, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Signature.

(27118/689/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

LUXINTER RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 33.170.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 1998

Troisième résolution: Nominations

a) Les mandats de Mme Martine Devos, de MM. Carlo Schlessler, Benoît Devos et de la société SOGECORE S.A., prennent fin à l'issue de cette Assemblée.

Mme Martine Devos et Monsieur Devos ne souhaitent pas être reconduits dans leur fonction, l'Assemblée les remercie pour leur contribution au développement de la société.

La société SOGECORE S.A. et M. Carlo Schlessler se représentant au suffrage des membres de l'Assemblée. Ils sont réélus à l'unanimité. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1998.

La société GLOBETRUST, siège social à L-2960 Luxembourg se présente au suffrage des membres de l'Assemblée. Elle est élue à l'unanimité. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1998.

L'Assemblée décide de réduire à trois le nombre de ses administrateurs et de ne pas pourvoir au remplacement de Monsieur Benoît Devos.

b) Le mandat du Réviseur d'Entreprises COMPAGNIE DE REVISION S.A. arrivant à échéance à l'issue de cette Assemblée, il est reconduit à l'unanimité jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1998.

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 25, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27119/689/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

LUXEMBOURGER KAPITALANLAGEGESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 55.855.

Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 1998, vol. 507, fol. 55, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 1998.

Pour LUXEMBOURGER KAPITALANLAGE-
GESELLSCHAFT S.A.

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signature Signature

(27117/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

N.A.P.I. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 28.416.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 19, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire, tenue en date du 13 juin 1995, que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes expirent lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(27126/529/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

MANICO (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 17.936.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 1998, vol. 508, fol. 94, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 1998.

FIDUCIAIRE ROYAL S.A.

Agent domiciliataire

Signature

(27120/634/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

MOTWIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 8.351.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 1998, vol. 509, fol. 11, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

MOTWIT S.A.

Signature

(27121/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

MR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 49.206.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 1998, vol. 509, fol. 7, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 1998.

SANNE & CIE, S.à r.l.

Signature

(27122/521/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

NAFTOFINA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 18.622.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 519, fol. 26, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1998.

NAFTOFINA HOLDING S.A.

Signature

Agent domiciliataire

(27125/046/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

NEW ENGLAND CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 56.786.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue
à Luxembourg, le 2 juillet 1998 à 11.00 heures*

Résolution

1. Monsieur Philippe Zune, commissaire aux comptes démissionnaire, sera remplacé par Monsieur Pierre Grunfeld, employé privé, Luxembourg, qui terminera le mandat du commissaire démissionnaire.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme

N. Pollefort

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 25, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27128/046/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

NAVARINO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 30.358.

Le bilan au 30 septembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 1998, vol. 509, fol. 11, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
NAVARINO S.A.
Signature

(27127/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

NORFIN REASSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 43.830.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 29 mai 1998, vol. 507, fol. 90, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Signature.

(27129/689/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

NORFIN REASSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 43.830.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 23 avril 1998

Nominations

a) L'Assemblée prend acte de la démission de M. Francesco Mazzucchi de son poste d'Administrateur et Président du Conseil d'Administration de la société.

Le Conseil d'Administration a décidé de porter le nombre d'Administration de quatre à trois. Conformément à l'article 7 des Statuts, cette décision est ratifiée par l'Assemblée.

b) Le mandat du Réviseur d'Entreprises KPMG arrivant à échéance à l'issue de cette Assemblée, il est reconduit à l'unanimité jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1998.

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 1998, vol. 507, fol. 90, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27130/689/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

OCEANA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 53.258.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 1998, vol. 509, fol. 11, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
OCEANA HOLDING S.A.
Signature

(27134/005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

**OVERSEAS COMPANY REGISTRATION AGENTS (LUXEMBOURG) S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 48.274.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 juin 1998, vol. 508, fol. 94, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 1998.

Pour O.C.R.A. (LUXEMBOURG)
Signature

(27136/634/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

NOVOPHALT S.A., Holding-Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg.
H. R. Luxemburg B 28.781.

Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre vom 30. Juni 1998

Es geht hervor dass:

Herr Marc Mackel als Verwaltungsratsmitglied des Verwaltungsrates austritt;
Herr Edmond Ries, wohnhaft in L-Bartringen, als neues Verwaltungsratsmitglied ernannt wird.
Sein Mandat endet mit denjenigen der anderen Verwaltungsratsmitgliedern.

Pour réquisition-inscription
Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 21, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(27132/518/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

NOVOPHALT OVERSEAS S.A., Holding-Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg.
H. R. Luxemburg B 28.622.

Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre vom 30. Juni 1998

Es geht hervor dass:

Herr Marc Mackel als Verwaltungsratsmitglied des Verwaltungsrates austritt;
Herr Marc Lamesch, wohnhaft in L-Schüttringen, als neues Verwaltungsratsmitglied ernannt wird.
Sein Mandat endet mit denjenigen der anderen Verwaltungsratsmitgliedern.

Pour réquisition-inscription
Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 21, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(27133/518/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

NORTH ATLANTIC FINANCIAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 82, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 29.238.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 59, fol. 26, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(27131/553/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

PALAIS DE L'OUTILLAGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1839 Luxembourg, 13, rue Joseph Junck.
R. C. Luxembourg B 42.156.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 1998, vol. 508, fol. 29, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1998.

(27137/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

PROCERAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 57.059.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 1998

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le 30 juin à 14.00 heures.

Les actionnaires de la société anonyme PROCERAM S.A., au capital de un million deux cent cinquante mille francs (1.250.000,- francs), divisé en mille actions d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante francs (1.250,- francs) chacune, dont le siège social est à Luxembourg se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social.

L'Assemblée est présidée par Monsieur John Turpel qui désigne comme secrétaire Monsieur Daniel Olislaegers. L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Henri Michel Paquet.

Toutes les parts ayant été présentes ou représentées, l'Assemblée s'est déclarée valablement convoquée, apte à statuer sur l'ordre du jour.

Ordre du jour:

- Démission du conseil d'administration;
- Nomination en qualité d'administrateurs de:
 - Monsieur Hervé Blayo, demeurant F-56100 Lorient, rue de Turenne;
 - Monsieur Frédéric Pierre Yves Blayo, demeurant F-35000 Rennes, 19, rue du Papier timbré;
 - Monsieur Philippe Chemin, demeurant F-44000 Nantes, rue JB Vigie.

Après délibération, l'Assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes.

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission du conseil d'administration.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer, en tant qu'administrateurs:

- Monsieur Hervé Blayo, demeurant F-56100 Lorient, rue de Turenne;
- Monsieur Frédéric Pierre Yves Blayo, demeurant F-35000 Rennes, 19, rue du Papier timbré;
- Monsieur Philippe Chemin, demeurant F-44000 Nantes rue JB Vigie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15.00 heures.

J. Turpel
Président

D. Olislaegers
Secrétaire

H. M. Paquet
Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 3, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27150/000/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

PROCERAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 57.059.

Monsieur J. Turpel met fin à son mandat d'Administrateur de la société.
Cette décision est irrévocable et prend effet immédiatement.

J. Turpel.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 3, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27151/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

PROCERA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 9, rue Astrid.
R. C. Luxembourg B 37.080.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 25, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 mai 1998***AFFECTATION DU RESULTAT**

- résultats reportés	6.118.909 LUF
- bénéfice de l'exercice	182.384 LUF
Total:	6.301.293 LUF

AFFECTATION

- dotation à la réserve légale	0 LUF
- distribution de dividendes	250.000 LUF
- report à nouveau	6.051.293 LUF
Total:	6.301.293 LUF

Composition du Conseil d'Administration:

M. Rauno Leijola, administrateur, demeurant à Luxembourg
M. Ulrich Widmer, directeur, membre du conseil
Mme Liisa Leijola, secrétaire, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, société civile.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS
Réviseurs d'Entreprises

(27149/592/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

PALAZZO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,
(anc. PALAZZO LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée).
 Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
 R. C. Luxembourg B 63.407.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le trois avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1) La société anonyme de droit anglais SÉLINE FINANCE LIMITED, ayant son siège social à UK-TR36XA Cornwall (England), Pewsey House, Porthkea, Truro; propriétaire de 20 (vingt) parts sociales; ici représentée par son directeur, Monsieur Jan Herman Van Leuvenheim, Conseiller, demeurant à L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.

2) La société anonyme de droit anglais SÉLINE MANAGEMENT LIMITED, ayant son siège social à UK-TR36XA Cornwall (Angleterre), Pewsey House, Porthkea, Truro; propriétaire de 20 (vingt) parts sociales; ici représentée par son directeur, Monsieur Jan Herman Van Leuvenheim, prénommé.

Agissant en leur qualité d'associés, représentant la totalité du capital social, de PALAZZO LUXEMBOURG, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 63.407, constituée par acte du notaire instrumentant en date du 4 mars 1998, en cours de publication au Mémorial C, et dont le capital social s'élève à USD 40.000,- (quarante mille US dollars), représenté par 40 (quarante) parts sociales d'une valeur de USD 1.000,- (mille US dollars) chacune.

Les associés prénommés requièrent le notaire d'acter ce qui suit:

L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Transfert de parts sociales.
2. Transformation de la forme de la société en une société anonyme.
3. Refonte des statuts pour les adapter à la nouvelle forme juridique de la société.
4. Démission du gérant et nominations statutaires des administrateurs et du commissaire aux comptes.

Après approbation de ce qui précède, les associés prennent les résolutions suivantes:

Cession des parts sociales

I) Cession

A) la société anonyme de droit anglais SÉLINE FINANCE LIMITED, prédésignée, représentée comme dit, décide de vendre et céder, en pleine propriété, sous la garantie de fait et de droit:

20 (vingt) parts sociales de USD 1.000,- (mille US dollars) chacune de la société à responsabilité limitée PALAZZO LUXEMBOURG, S.à r.l., prédésignée, à Monsieur Jan Herman Van Leuvenheim, prénommé, lequel, ici présent, accepte; pour et moyennant le prix de USD 1.000,- (mille US dollars) la part, soit au total la somme de USD 20.000,- (vingt mille US dollars);

B) la société anonyme de droit anglais SÉLINE MANAGEMENT LIMITED, prédésignée, représentée comme dit, décide de vendre et céder, en pleine propriété, sous la garantie de fait et de droit:

19 (dix-neuf) parts sociales de USD 1.000,- (mille US dollars) chacune de la société à responsabilité limitée PALAZZO LUXEMBOURG, S.à r.l., prédésignée, à Monsieur Jan Herman Van Leuvenheim, prénommé, lequel, ici présent, accepte également;

pour et moyennant le prix de USD 1.000,- (mille US dollars) la part, soit au total la somme de USD 19.000,- (dix-neuf mille US dollars);

C) la société anonyme de droit anglais SELINE MANAGEMENT LIMITED, prédésignée, représentée comme dit, décide de vendre et céder, en pleine propriété, sous la garantie de fait et de droit:

1 (une) part sociale de USD 1.000,- (mille US dollars) de la société à responsabilité limitée PALAZZO LUXEMBOURG, S.à r.l., prédésignée, à Monsieur Jan Jaap Geusebroek, Conseiller, demeurant à L-8422 Steinfort, 14, rue de Hobscheid, lequel accepte, par l'intermédiaire de son représentant, Monsieur Hubert Janssen, Juriste, demeurant à Torgny (Belgique), ici présent, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, signée ne varietur par les comparants, l'intervant et le notaire soussigné restera ci-annexée pour être enregistrée en même temps que le présent acte;

pour et moyennant le prix de USD 1.000,- (mille US dollars);

II) les associés reconnaissent que les prix ci-avant stipulés ont été intégralement payés, dont quittance.

III) Conclusion:

Sont donc actuellement associés de la société PALAZZO LUXEMBOURG, S.à r.l.:

Monsieur Jan Herman Van Leuvenheim, prénommé: trente-neuf parts sociales	39
Monsieur Jan Jaap Geusebroek, prénommé: une part sociale	<u>1</u>
Total: quarante parts sociales	40

Intervention du gérant

Intervient ensuite aux présentes le gérant de PALAZZO LUXEMBOURG, S.à r.l., Monsieur Jan Jaap Geusebroek, prénommé,

ici représenté, comme dit ci-dessus, par Monsieur Hubert Janssen, également prénommé, en vertu de la même procuration prémentionnée;

lequel déclare, représenté comme dit, conformément à l'article 190 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés telles qu'amendée:

accepter la cession de 39 (trente-neuf) parts sociales à Monsieur Jan Herman Van Leuvenheim, prénommé, et de 1 (une) part sociale à lui-même et

considérer ces opérations comme étant dûment notifiées à la société, conformément à l'article 1690 du Code civil tel qu'amendé.

Transformation de la société

L'assemblée ainsi constituée décide à l'unanimité de transformer la société d'une société à responsabilité limitée en une société anonyme.

L'assemblée décide en conséquence de doter la société de statuts adaptés à une société anonyme luxembourgeoise et de procéder à leur refonte pour leur donner la teneur suivante:

STATUTS

Art. 1^{er}. Il est régi par les présents statuts une société anonyme luxembourgeoise, dénommée PALAZZO LUXEMBOURG S.A.

Art. 2. La société existe pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute à tout moment par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

Art. 3. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Art. 4. La société a pour objet la gestion, l'administration, la mise en valeur par vente, achat, échange, construction, location, leasing ou de toute autre manière de propriétés immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

D'une manière générale la société pourra effectuer toutes les transactions et opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social ou seront susceptibles d'en faciliter ou d'en développer la réalisation.

La société peut notamment s'intéresser par voie d'apport ou par toute autre mise dans toutes les sociétés ou entreprises ayant en tout ou en partie un objet similaire ou connexe au sien ou susceptibles d'en favoriser le développement ou l'extension.

Art. 5. Le capital social est fixé à USD 40.000,- (trente-huit mille US dollars), divisé en 40 (quarante) actions de USD 1.000,- (mille US dollars) chacune.

Toutes les actions sont nominatives ou au porteur.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président en son sein. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment accepter des compromis, transiger, consentir tous désistements et mainlevées, avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué ou un des administrateurs-délégués ou de la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 10. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le dernier mardi du mois de mai à 15.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par un mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 14. Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Nominations statutaires

L'assemblée donne décharge entière et définitive à Monsieur Jan Jaap Geusebroek, prénommé, pour l'exercice de son mandat de gérant de la société à responsabilité limitée PALAZZO LUXEMBOURG, S.à r.l.

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

- 1) Monsieur Jan Jaap Geusebroek, Conseiller, demeurant à L-8422 Steinfort, 14, rue de Hobscheid.
- 2) Monsieur Jan Herman Van Leuvenheim, Conseiller, demeurant à L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
- 3) La société de droit luxembourgeois DE RAADSLIJN (LUXEMBOURG) A.G., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.

Monsieur Jan Jaap Geusebroek, prénommé, est nommé comme administrateur-délégué, lequel peut valablement engager la société sous sa seule signature.

La durée de leurs mandats expirera lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2002.

Est nommée commissaire au comptes de la société:

la société anonyme EUROLUX MANAGEMENT S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.

La durée de son mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2002.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges, qui pourraient incomber à la société ou être mis à sa charge suite au présent acte, est estimé approximativement à la somme de soixante mille francs luxembourgeois.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. J.-H. Van Leuvenheim, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 1998, vol. 106S, fol. 86, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 1998.

J. Elvinger.

(27138/211/167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

**POLICHEM S.A., Société Anonyme,
(anc. POLICHEM TRADE S.A.).**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 57.059.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le douze mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme POLICHEM TRADE S.A., ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 57.059, constituée suivant acte reçu en date du 26 novembre 1996, publié au Mémorial C numéro 74 du 17 février 1997.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Bruno Beernaerts, licencié en droit (UCL), demeurant à Fauvillers (Belgique).

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Pascale Chiantello, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur David de Marco, Directeur, demeurant à Ettelbruck.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence ainsi que les procurations, après avoir été signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeureront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Changement de la dénomination de la société en POLICHEM S.A..

2.- Modification afférente de l'article premier des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société en POLICHEM S.A.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de POLICHEM S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passe à Luxembourg.

Les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: Mr. B. Beernaerts, P. Chiantello, D. De Marco, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 1998, vol. 107S, fol. 82, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 1998.

J. Elvinger.

(27147/211/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

**POLICHEM S.A., Société Anonyme,
(anc. POLICHEM TRADE S.A.).**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 57.059.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour le notaire

Signature

(27148/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

PUBLICITE ET MEDIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 202, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 16.722.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 12 mai 1998

Les actionnaires ont décidé, à l'unanimité, de reconduire le mandat des administrateurs actuellement en place, Messieurs Robert Hochmuth, Guy Arendt et Nico Daubenfeld pour une durée d'une année.

Ils ont en outre décidé de nommer au poste d'administrateur la société AGRIPPA S.A., avec siège à Luxembourg. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de l'année 1999.

Enfin, le mandat du commissaire aux comptes LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., avec siège à Luxembourg est également reconduit pour une période d'une année.

Luxembourg, le 12 mai 1998.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 1998, vol. 508, fol. 50, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27156/503/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

PUBLI-GRAPHICS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

R. C. Luxembourg B 29.023.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 8 juin 1998 que:

1) le siège social a été transféré à l'adresse suivante:

9, rue de l'ordre de la Couronne de Chêne, L-1361 Luxembourg.

2) la société civile SOCIETE DE REVISION ET D'EXPERTISES, avec siège à Luxembourg, a été nommée commissaire aux comptes en remplacement du commissaire démissionnaire.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels 1998.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 1998, vol. 509, fol. 2, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27157/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

SOCAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 24.361.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 1998, vol. 508, fol. 29, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1998.

(27180/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

SODURES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3590 Dudelange, 27, place de l'Hôtel de Ville.
R. C. Luxembourg B 22.710.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 10 juin 1998, vol. 508, fol. 29, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1998.

(27181/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

PROFILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Capellen.
R. C. Luxembourg B 31.772.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Strassen le 27 novembre 1996

Présents: Messieurs Marc Van Keymeulen, Administrateur-délégué;
M. Vergeynst, Administrateur;
J.-M. Heynderickx, Administrateur;
A. Segantini, Administrateur.

Ordre du jour:

Nominations statutaires

Nomination d'un nouvel Administrateur-délégué

Le Conseil décide de porter à dater de ce jour, Monsieur Michel Vergeynst, Administrateur, aux fonctions d'Administrateur-délégué en lieu et place de Monsieur Marc Van Keymeulen dont le mandat d'Administrateur expire à l'Assemblée Générale de 1998.

Le Conseil décide également d'appeler Monsieur Michel Vergeynst à prendre la présidence du Conseil d'Administration.

Strassen, le 27 novembre 1996.

Pour extrait conforme
M. Vergeynst
Administrateur

Enregistré à Capellen, le 2 juillet 1998, vol. 133, fol. 47, case 12. – Reçu 500 francs.

(27152/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998. Le Receveur (signé): J. Medinger.

PROFILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Capellen.
R. C. Luxembourg B 31.772.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Strassen le 6 mai 1998

Présents: Messieurs M. Vergeynst, Président administrateur-délégué;
J.-M. Heynderickx, Administrateur;
A. Segantini, Administrateur.

Excusé: Monsieur M Van Keymeulen, Administrateur

Ordre du jour:

Nominations statutaires

Administrateurs

Le Conseil reconduit pour un terme de trois ans échéant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2001 le mandat d'administrateur de Monsieur Michel Vergeynst. Le mandat de Monsieur Marc Van Keymeulen n'est pas reconduit.

Commissaire-réviseur

Le Conseil reconduit pour un terme de un an échéant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 1999 le mandat du Commissaire-réviseur de la CIE DE REVISION S.A. à Luxembourg.

Gérant technique

Le Conseil nomme Monsieur Christian Degraux, domicilié à B-6700 Arlon, 4, Impasse du Musée, gérant technique du secteur alimentaire de la société.

Strassen, le 6 mai 1996.

Pour extrait conforme
M. Vergeynst
Président Administrateur-délégué

Enregistré à Capellen, le 2 juillet 1998, vol. 133, fol. 48, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

(27153/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

PROFILUX II S.A., Société Anonyme.

Siège social: Capellen.
R. C. Luxembourg B 37.196.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Strassen le 27 novembre 1996

Présents: Messieurs Marc Van Keymeulen, Administrateur-délégué;
M. Vergeynst, Administrateur;
J.-M. Heynderickx, Administrateur;
A. Segantini, Administrateur.

*Ordre du jour:**Nominations statutaires**Nomination d'un nouvel Administrateur-délégué*

Le Conseil décide de porter à dater de ce jour, Monsieur Michel Vergeynst, Administrateur, aux fonctions d'Administrateur-délégué en lieu et place de Monsieur Marc Van Keymeulen dont le mandat d'Administrateur expire à l'Assemblée Générale de 1998.

Le Conseil décide également d'appeler Monsieur Michel Vergeynst à prendre la présidence du Conseil d'Administration.

Strassen, le 27 novembre 1996.

Pour extrait conforme
M. Vergeynst
Administrateur

Enregistré à Capellen, le 2 juillet 1998, vol. 133, fol. 48, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

(27154/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

PROFILUX II S.A., Société Anonyme.

Siège social: Capellen.
R. C. Luxembourg B 37.196.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Strassen le 6 mai 1998

Présents: Messieurs M. Vergeynst, Président administrateur-délégué;
J.-M. Heynderickx, Administrateur;
A. Segantini, Administrateur.

Excusé: Monsieur M Van Keymeulen, Administrateur

*Ordre du jour:**Nominations statutaires**Administrateurs*

Le Conseil reconduit pour un terme de trois ans échéant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2001 le mandat d'administrateur de Monsieur Michel Vergeynst. Le mandat de Monsieur Marc Van Keymeulen n'est pas reconduit.

Commissaire-réviseur

Le Conseil reconduit pour un terme de un an échéant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 1999 le mandat du Commissaire-réviseur de la CIE DE REVISION S.A. à Luxembourg.

Gérant technique

Le Conseil nomme Monsieur Christian Degraux, domicilié à B-6700 Arlon, 4, Impasse du Musée, gérant technique du secteur alimentaire de la société.

Strassen, le 6 mai 1996.

Pour extrait conforme
M. Vergeynst
Président Administrateur-délégué

Enregistré à Capellen, le 2 juillet 1998, vol. 133, fol. 48, case 2. – Reçu 500 francs.

(27155/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998. Le Receveur (signé): J. Medinger.

SECURITY CAPITAL (EU) MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 51.758.

Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 1998, le conseil d'administration se compose comme suit:

- Jeffrey A. Cozad, SECURITY CAPITAL (UK) MANAGEMENT LTD
- William D. Sanders, SECURITY CAPITAL GROUP INCORPORATED, Santa Fe
- Christopher W. House, Evanston, USD.

L'Assemblée Générale a décidé de distribuer le bénéfice de l'exercice s'élevant à USD 9.069.091,- comme suit:

- Réserve légale	USD 10.000,-
- Report à nouveau	USD 9.059.091,-

Pour SECURITY CAPITAL (EU) MANAGEMENT S.A.
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme

Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 20, case 1. – Reçu 500 francs.

(27166/006/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998. Le Receveur (signé): J. Muller.

SECURITY CAPITAL (EU) MANAGEMENT HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 51.782.

Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 1998, le conseil d'administration se compose comme suit:

- W. Joseph Houlihan, SECURITY CAPITAL (UK) MANAGEMENT LTD
- William D. Sanders, SECURITY CAPITAL GROUP INCORPORATED, Santa Fe
- Mansfield Todd W., SECURITY CAPITAL (UK) MANAGEMENT LTD.

L'Assemblée Générale a ratifié les décisions de distribuer des dividendes intérimaires de USD 4.000.000,- le 30 septembre 1997 et USD 500.000,- le 30 décembre 1997. Elle a décidé de reporter à nouveau le solde du bénéfice disponible s'élevant à USD 4.518.370,-.

Pour SECURITY CAPITAL (EU)
MANAGEMENT HOLDINGS S.A.
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme

Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 20, case 1. – Reçu 500 francs.

(27167/006/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998. Le Receveur (signé): J. Muller.

SEGEMIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 38.320.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 12 juin 1998

Acceptation de la révocation de Monsieur Edwin Van der Bruggen, comme Administrateur. L'assemblée lui donne décharge pour son mandat jusqu'à ce jour.

Nomination de Monsieur Jean Bintner, demeurant à Luxembourg, comme Administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale de l'an 2003.

Pour la société
SEGEMIL S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 1998, vol. 509, fol. 11, case 1. – Reçu 500 francs.

(27168/005/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998. Le Receveur (signé): J. Muller.

RB INVESTISSEMENTS, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

Procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire du 8 mai 1998

La séance est ouverte à 10.00 heures, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Gérard, président-administrateur délégué.

Le Président propose de nommer comme scrutateurs Maître Baden et Maître Wagener, qui acceptent.

Monsieur Michel Meyfroidt remplit les fonctions de secrétaire de l'assemblée.

Il résulte de la liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés. Il n'y a donc pas lieu de justifier des formalités de convocation.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et apte à se prononcer sur l'ordre du jour de la réunion.

A l'unanimité des voix, l'assemblée nomme Monsieur Christophe Dupont-Madinier en qualité d'administrateur pour un terme de trois ans, jusqu'après l'assemblée générale ordinaire de 2001.

Le secrétaire lit le procès-verbal de l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10.10 heures.

Signature Signatures Signature
Le Secrétaire Scrutateurs Le Président

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 23, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27158/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

RB PATRIMONIUM, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

Procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire du 8 mai 1998

La séance est ouverte à 9.30 heures, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Gérard, président-administrateur délégué.

Le Président propose de nommer comme scrutateurs Maître Baden et Maître Wagener, qui acceptent.

Monsieur Michel Meyfroidt remplit les fonctions de secrétaire de l'assemblée.

Il résulte de la liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés. Il n'y a donc pas lieu de justifier des formalités de convocation.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et apte à se prononcer sur l'ordre du jour de la réunion.

A l'unanimité des voix, l'assemblée nomme Monsieur Christophe Dupont-Madinier en qualité d'administrateur pour un terme de trois ans, jusqu'après l'assemblée générale ordinaire de 2001.

Le secrétaire lit le procès-verbal de l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9.40 heures.

Signature Signatures Signature
Le Secrétaire Scrutateurs Le Président

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 23, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27159/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

SIBITI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Luxembourg-Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R. C. Luxembourg B 52.961.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le sept mai.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

Monsieur Thierry Schmit, employé privé, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire de la société anonyme SIBITI S.A., ayant son siège social à Luxembourg-Strassen, 1A, rue Thomas Edison,

en vertu d'une délégation de pouvoirs consentie par le conseil d'administration en date du 19 février 1998, dont une copie restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentaire d'acter les déclarations suivantes:

I. - La société anonyme SIBITI S.A., ayant son siège social à Luxembourg-Strassen, a été constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 9 novembre 1995, publié au Memorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 40 du 22 janvier 1996.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 19 décembre 1997, non encore publié.

II. - En vertu de l'acte du 19 décembre 1997, le conseil d'administration a reçu l'autorisation d'augmenter le capital jusqu'au montant total de 250.000.000,- LUF.

En conséquence, il est autorisé à réaliser cette augmentation de capital, spécialement à émettre les actions nouvelles en une ou plusieurs fois et par tranches, à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles, à déterminer les conditions de souscription et de libération, à faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires, enfin à arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution, à faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin, à mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 15 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

III. - Par résolution prise par le conseil d'administration en date du 19 février 1998, le conseil a décidé de procéder à une première tranche d'augmentation de capital par la souscription de 23.750 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1.000,- LUF chacune, entièrement libérées, de sorte que le capital social se trouve augmenté à concurrence de 23.750.000,- (vingt-trois millions sept cent cinquante mille francs luxembourgeois) et passe de 1.250.000,- (un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois) à 25.000.000,- (vingt-cinq millions de francs luxembourgeois).

Les actions nouvelles sont libérées par incorporation d'une créance certaine, liquide et exigible.

L'existence de cette créance est certifiée par un rapport de Monsieur Jean-Marie Boden, réviseur d'entreprises, en date du 3 mars 1998, dont la conclusion se lit comme suit:

Conclusion

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, je n'ai pas d'observations à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.»

Ce rapport restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

IV. - Suite à l'augmentation de capital qui précède, l'article 3 (alinéa 1^{er}) des statuts aura la teneur suivante:

«**Art. 3. (alinéa 1^{er}).** Le capital social est de vingt-cinq millions de francs luxembourgeois (25.000.000,- LUF), divisé en vingt-cinq mille (25.000) actions d'une valeur de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, entièrement libérées.»

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare en application de l'article 32-1 de la loi sur les sociétés tel que modifié, avoir vérifié l'existence des conditions prévues à l'article 26 de ladite loi.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges de toutes espèces qui incombent à la société à la suite de cette augmentation de capital s'élève à environ 300.000,- francs.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: T. Schmit, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 8 mai 1998, vol. 405, fol. 55, case 10. – Reçu 237.500 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 19 mai 1998.

E. Schroeder.

(27173/228/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

SIBITI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Luxembourg-Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R. C. Luxembourg B 52.961.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 1^{er} juillet 1998.

E. Schroeder

Notaire

(27174/228/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

SEIF, SOCIETE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT FINANCIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 45.000.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 19, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau LUF 3.559.520,-

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 1998.

Signature.

(27169/507/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

SEIF, SOCIETE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT FINANCIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 45.000.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 19, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau LUF 3.043.461,-

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 1998.

Signature.

(27170/507/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

REA FIN, Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 43.469.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 25, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Signature.

(27160/689/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

REA FIN, Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 43.469.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 juin 1998

Nomination

a) MM. Jean-Claude Dehovre, Bernard Marchand, Louis Tordeurs, Jean Sequaris, Marc Van Belleghem et la société SOGECORE S.A. dont le mandat prend fin à l'issue de cette Assemblée, se représentent au suffrage des membres de celle-ci. Ils sont réélus à l'unanimité. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2002.

b) Le mandat du Réviseur d'entreprises ERNST & YOUNG S.A. arrivant à échéance à l'issue de cette Assemblée Générale Ordinaire, il est reconduit à l'unanimité jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1998.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 25, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(27161/689/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

S.A.F.E. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 54.845.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 1998, vol. 509, fol. 19, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.

Il résulte d'une décision prise lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 1996 que les mandats des membres du conseil d'administration et du commissaire aux comptes expirent lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(27162/529/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 1998.